

Christopher Vasey

SECRETS ET SAGESSE DES LOIS NATURELLES

La santé et les lois

Table des matières

=====

Introduction	2
Chapitre 1 : Maladie et hasard	3
Chapitre 2 : Maladie et responsabilité	9
Chapitre 3 : Avons-nous un libre arbitre ?	13
Chapitre 4 : Qu'est-ce qu'une loi ?	16
Chapitre 5 : Le processus caché de la formation de la maladie	26
Chapitre 6 : Le processus caché de la formation du destin	32
Chapitre 7 : Un malade de naissance est-il responsable de ses maux ?	40
Chapitre 8 : Les maladies sont-elles des punitions ?	45
Chapitre 9 : De l'origine des lois	50

Copyright : Christopher Vasey, 2014

Ce livre a été publié par les éditions du Graal sous le même titre en 1996 et est maintenant épuisé.

Introduction

L'être humain est-il responsable des maladies qui l'atteignent ou celles-ci surviennent-elles par hasard ? En d'autres termes, y a-t-il quelque chose dans notre manière de vivre qui nous rend responsables des troubles dont nous souffrons ou bien ceux-ci apparaissent-ils indépendamment de ce que nous faisons ?

Il est absolument indispensable d'avoir une réponse claire à cette question si nous souhaitons pouvoir écarter la maladie par des mesures appropriées et bénéficier d'une solide santé, qui nous permette d'accomplir nos devoirs et de réaliser nos projets.

En effet, si les maladies surviennent par hasard, c'est-à-dire s'il n'existe pas d'enchaînement prévisible de cause à effet, nous n'avons pas prise sur nos maux et, en conséquence, nous ne pouvons pas être responsables de notre santé. La maladie peut donc nous surprendre à tout moment, sans que nous puissions faire quoi que ce soit pour l'en empêcher.

De nombreuses personnes pensent qu'il en est ainsi ; néanmoins, elles ressentent intuitivement qu'un événement ne peut survenir sans cause. D'ailleurs, la science le confirme : l'ordre naturel est régi par des lois, et l'existence même de ces lois nous permet de prévoir le déroulement des événements et d'agir consciemment sur eux.

Cependant, à part quelques maladies dont nous connaissons l'origine - indigestion par excès de table, rhume par refroidissement, insomnies dues à des soucis, etc. - beaucoup de nos affections ont des causes qui nous échappent totalement. Par exemple, en quoi sommes-nous responsables d'un eczéma, d'un rhumatisme ou d'une tumeur cancéreuse ? Qui plus est, où se situe notre responsabilité en ce qui concerne les maladies héréditaires que nous transmettent nos parents ? Ou encore, comment un nouveau-né atteint d'une maladie incurable pourrait-il être responsable de ses maux ?

Ces questions sur l'origine de la maladie, et sur notre responsabilité face à elle, sont encore plus aiguës lorsqu'elles sont posées par des croyants. Effectivement, comment concilier l'Amour de Dieu avec les souffrances sous lesquelles gémit l'humanité ? Où est Sa Justice s'Il tolère que les nouveau-nés souffrent pour des erreurs que vraisemblablement ils n'ont pu commettre ?

Pour répondre à ces différentes questions sur la maladie, il nous faut d'abord rechercher quelle est la place du hasard et celle de la responsabilité.

* * *

Les explications qui vont suivre sur les lois de la nature sont basées sur les connaissances données dans l'œuvre spirituelle *Dans la Lumière de la Vérité, Message du Graal* de Abd-ru-shin. Nous recommandons la lecture de ce livre à toute personne qui désirerait approfondir le sujet.

Pour plus de renseignements : www.message dugraal.org

Chapitre 1 : Maladie et hasard

Pour beaucoup de gens, c'est au hasard que l'on doit l'apparition de la maladie, et cette croyance transparaît dans de nombreuses expressions. C'est ainsi que, lorsque quelqu'un est durement touché par une maladie, on entend bien souvent dans son entourage des exclamations telles que : "Ah ! quel destin cruel !" - "Il n'a vraiment pas de chance !" - "En tout cas, j'espère que je n'aurai jamais à vivre une chose pareille !" - "Touchons du bois !"

Les mots choisis montrent que l'on considère que la maladie est provoquée arbitrairement par un destin aveugle ou qu'elle dépend d'une chose aussi imprévisible que la chance ou la malchance. Dans tous les cas, elle résulte d'un hasard malheureux, et il n'y a pas grand-chose à faire, si ce n'est souhaiter fortement ne pas en être atteint, ou même avoir recours à quelque chose d'aussi irrationnel que la superstition, en touchant par exemple du bois pour conjurer le mauvais sort.

Le caractère imprévisible et soudain du hasard se reflète dans la façon dont nous parlons de l'apparition de la maladie. En réalité, nous "devenons" malades, puisque la maladie est un processus soumis aux lois physiologiques, mais nous disons que nous "tombons" malades. Pourquoi disons-nous tomber ? Et dans quoi tombons-nous ?

Tomber malade

Tomber est un événement rapide et subit. En disant que nous tombons malades, nous suggérons que la maladie a le même caractère inattendu et accidentel que la chute. Par ailleurs, tomber n'est pas un acte volontaire ; c'est un acte passif. On ne fait rien pour tomber. C'est un événement que l'on subit, qui a lieu sans la participation de notre volonté. Subir, sans le vouloir et sans être responsable, est bien ce que ressent quelqu'un qui tombe malade.

Mais si nous pouvons tomber dans quelque chose - ici dans la maladie - quelque chose peut aussi tomber sur nous.

Le verbe tomber est probablement aussi utilisé parce que nous ressentons la maladie comme une chose qui nous "tombe dessus" de manière inattendue et sans raison apparente. Toujours est-il que, puisqu'elle tombe, elle vient d'en haut, ce qui souligne le rôle de la fatalité et du hasard. Ne dit-on pas - en personnalisant cette fatalité - que la maladie "foudroie", le malade, qu'elle le "terrasse", qu'elle le "cloue" au lit et qu'elle ne le "lâche" plus pendant des jours ?

Étant donné que, si hasard il y a, nous ne sommes pas le moteur des événements, en cas de maladie ce n'est donc pas le malade qui est le moteur, mais la maladie elle-même. Celle-ci n'est alors pas conçue comme quelque chose qui passe par un processus d'évolution, c'est-à-dire quelque chose qui naît et se développe peu à peu en nous, elle est au contraire considérée comme une réalité extérieure, toute faite et complète, qui agit sur nous et en nous. La maladie peut en effet "pénétrer" en nous, "envahir" nos tissus, "détruire" nos organes, "ronger" nos articulations, "empoisonner" notre sang, "voler" nos forces, "miner" notre résistance et, finalement, nous "emporter" avec elle.

Que la maladie soit une entité extérieure "toute faite" n'est-il pas également confirmé par le fait que nous considérons que l'on peut "attraper" une maladie, pour ensuite la "donner" à quelqu'un d'autre, et qu'une fois en nous, elle peut "couvrir" sournoisement, pour se "déclencher" soudain avec violence, au point que d'autres personnes autour desquelles elle "rôde" finissent par la "contracter" à leur tour.

L'attitude du malade

L'attitude du malade est également révélatrice. Le plus souvent, elle est celle de la surprise : le malade s'étonne. Il se demande comment il est possible que cette maladie l'atteigne, précisément lui, et justement à ce moment-là. Parfois, il se met en colère contre la fatalité et dit qu'il n'y est pour rien, que ce n'est pas juste ! En réagissant ainsi, ne montre-t-il pas qu'il considère sa maladie comme un hasard malheureux qui l'atteint sans raison ?

Il est vrai que la nature anti-symptomatique des traitements actuels empêche souvent les malades de prendre conscience du fait qu'il existe des causes à leurs troubles et que le hasard n'entre absolument pas en ligne de compte.

Ces traitements attirent effectivement l'attention des malades sur les symptômes de leur maladie, et non sur les causes qui ont engendré ces symptômes. Prenons l'exemple des personnes souffrant de maladies cardio-vasculaires, maladies dont les causes sont connues, puisque ce sont des "maladies de civilisation" qui résultent du mode de vie qui a cours dans notre société et est caractérisé par la suralimentation, l'abus d'excitants (alcool, café, tabac, etc.), la sédentarité et le stress.

Il est difficile pour un tel malade de prendre conscience des causes de ses maux si son traitement consiste principalement à prendre des fluidifiants sanguins, des hypocholestérolémiantes et des hypotenseurs sans qu'un changement de son mode de vie ne lui soit recommandé. Et, en quoi acquerra-t-il une meilleure compréhension de l'origine de ses troubles si, en cas d'aggravation, aucune nouvelle réforme de son mode de vie n'est envisagée et que seul le dosage des médicaments est augmenté ?

D'une façon générale, le seul fait que les médicaments que prend un malade fassent disparaître son mal - et ceci, sans qu'il ait eu à faire ou à modifier quoi que se soit - ne peut que le pousser à croire que ses troubles sont accidentels.

Qu'une crème fasse disparaître un eczéma, qu'un antalgique coupe un mal de tête ou qu'un anti-inflammatoire calme des douleurs articulaires, pour le malade le mal disparaît aussi soudainement et aussi mystérieusement qu'il était venu. Dans ces conditions, il n'est plus nécessaire de déceler les causes originelles de la maladie et d'agir sur elles. Cette préoccupation finira par disparaître, tout comme disparaîtra à la longue jusqu'à la conscience de l'existence d'une cause. La conséquence en sera que l'idée du rôle du hasard dans l'éclosion des maladies s'installera peu à peu sans qu'on s'en rende compte.

Les maladies ont des causes

Mais les maladies n'apparaissent pas par hasard : elles ont des causes précises. Celles-ci peuvent être lointaines et profondes et, à la suite d'un enchaînement de cause à effet, aboutir à la maladie visible en surface.

Quelles sont donc ces causes ?

Pour les découvrir, il ne faut pas se contenter de porter son attention sur les symptômes et de se concentrer sur l'avenir en cherchant à déterminer quels sont les remèdes nécessaires aux soins, mais il est indispensable de s'interroger sur le pourquoi de la maladie et de rechercher son origine en regardant "en arrière", c'est-à-dire dans le passé, pour trouver ce qui a précédé l'apparition des symptômes. Le plus souvent, il est possible de trouver une relation de cause à effet entre ce que les

personnes ont vécu dans les jours qui ont précédé l'apparition des troubles, et leur maladie proprement dite. Les unes se sont surmenées, les autres ont subi un choc émotionnel puissant qui a ébranlé leur résistance, d'autres encore ont été en contact avec des personnes souffrant de maladies infectieuses.

Ces causes ne sont toutefois que des causes déclenchantes. A elles seules, elles ne peuvent ni créer une maladie, ni l'expliquer totalement. Le froid est en mesure de déclencher une crise de rhumatisme, mais les lésions articulaires à la base des rhumatismes ne sont pas dues au froid, car ce dernier n'est pas capable d'endommager la trame osseuse et le cartilage des articulations, pas plus qu'il n'est à même d'engendrer les dépôts - le "sable" des articulations - qui gênent les mouvements.

Si ces causes déclenchantes - causes que l'on a l'habitude d'invoquer - étaient réellement la cause initiale du mal, comment se fait-il que, de deux personnes exposées aux mêmes basses températures, au cours d'une promenade par exemple, l'une tombe malade, et l'autre pas ? Comment se fait-il aussi que, de toutes les personnes ébranlées par un choc émotionnel ou un grand chagrin, seules quelques-unes contractent une maladie ? Par ailleurs, pourquoi au cours d'une épidémie pendant laquelle une population entière est en contact avec les germes infectieux, seule une partie de cette population est infectée ?

Le fait que de telles différences de réceptivité aux maladies existent d'un individu à l'autre nous amène à un double constat : premièrement, les causes déclenchantes ne sont pas les causes réelles ; deuxièmement, les véritables causes des maladies sont à rechercher davantage à l'intérieur de nous qu'à l'extérieur.

Le terrain

Ceux qui ont réfléchi à tout cela se sont rendu compte, depuis la plus haute antiquité, qu'au-delà des maladies, quelle que soient leurs manifestations et leur localisation, il y avait toujours une condition bien précise qui devait être remplie pour qu'elles puissent se manifester. Cette condition commune à toutes les maladies sans exception est l'existence d'un terrain organique dégradé.

Le terrain est le milieu intérieur de l'organisme. Il est constitué par l'ensemble des liquides du corps: le sang, la lymphe et les sérums cellulaires. Ces liquides forment l'environnement de nos tissus et de nos organes. Nos cellules y baignent comme dans un grand océan intérieur, et cet océan est pour elles un milieu nourricier dans lequel elles peuvent puiser toutes les substances nutritives (acides aminés, vitamines, sels minéraux, etc.) dont elles ont besoin pour fonctionner. Les liquides organiques sont aussi une voie de communication. Celle-ci est empruntée par des messages hormonaux qui sont transmis de cette façon d'une cellule à l'autre. Les déchets - ou toxines - rejetés par les cellules empruntent également cette voie pour gagner les émonctoires, c'est-à-dire les organes chargés de leur élimination hors du corps (foie, reins, intestins, poumons et peau).

Il existe une composition idéale des différents liquides organiques qui permet aux cellules, et par là même aux organes et à l'organisme entier, non seulement de travailler correctement mais aussi de résister aux agressions diverses qui pourraient les menacer. Il en résulte logiquement que toute modification quantitative ou qualitative de cette composition idéale aura un effet néfaste sur le fonctionnement organique et sur ses capacités de défense, et le conduira à plus ou moins longue échéance à la maladie.

La composition des liquides organiques peut se modifier et le terrain se dégrader de différentes manières. Citons les deux principales : soit le terrain manque de substances utiles à son

fonctionnement (vitamines, oligo-éléments, etc.), soit il contient des substances qui ne devraient pas s'y trouver (des poisons comme le mercure, la nicotine ou le plomb), ou encore des substances qui ne devraient être présentes qu'en quantité plus réduite (des toxines normales comme l'urée, l'acide urique ou le cholestérol). Dans le premier cas, on parlera de carences et, dans le second, de surcharges.

Le fond sur lequel les différentes maladies se développent est donc un terrain dégradé par carences ou surcharges. Pareil terrain est la condition sine qua non pour qu'une maladie puisse se développer. Si certaines personnes sont plus sujettes aux maladies que d'autres, c'est que leur terrain est plus surchargé ou plus carencé - ou même, dans certains cas, les deux à la fois - que celui des autres.

Les carences engendrent des maladies parce que, en cas de manque de nutriments, les cellules et les organes ne peuvent ni se construire, ni se réparer correctement, pas plus qu'ils ne peuvent fonctionner normalement. Les surcharges, elles, rendent malades, parce que leur présence encrasse les muqueuses, congestionne les organes, bouche les vaisseaux, gêne la circulation, ralentit les échanges et agresse les cellules.

Mis à part les dégâts et les troubles occasionnés directement par les carences et par la présence des surcharges, la dégradation du terrain rend également l'organisme beaucoup plus sensible aux agressions extérieures, c'est-à-dire aux causes déclenchantes telles que le froid, le stress, les microbes, etc.

Puisque les maladies sont produites ou rendues possibles par la dégradation du terrain, c'est sur le terrain que doit porter la thérapie si l'on souhaite obtenir une guérison en profondeur, c'est-à-dire une guérison véritable et durable. Les soins spécifiques et anti-symptomatiques ne sont pas à écarter, car ils peuvent souvent soulager les malades ou leur faire passer un cap difficile. Toutefois, ils ne suffisent pas pour obtenir une vraie guérison.

La notion de terrain permet de comprendre que toutes les maladies ont bien une cause, même si cette cause n'est pas visible extérieurement. Le terrain reste en effet une chose cachée, et son état ne peut être décelé que par ses manifestations en surface - les symptômes - ou par des analyses.

La notion de terrain permet aussi de prendre conscience d'un fait important : les causes peuvent remonter loin en arrière. Excepté en cas d'empoisonnement violent, la dégradation du terrain ne peut jamais s'opérer d'un seul coup. Il s'agit toujours d'une dégradation progressive qui peut prendre des mois ou des années avant de se manifester au grand jour.

L'enchaînement des causes et des effets

Une maladie n'apparaît donc jamais brusquement, comme le suggère l'explication par le hasard. Elle est toujours précédée d'une période plus ou moins longue pendant laquelle le terrain se dégrade. La maladie n'est par conséquent pas un accident survenant brutalement, mais l'aboutissement d'un processus morbide. Elle ne s'attrape pas, mais se crée de l'intérieur. L'apparition des premiers symptômes ne doit donc pas être considéré comme le début de la maladie, mais comme la fin du processus de dégradation du terrain.

En conséquence, la cause des maladies est la dégradation du terrain, et les effets engendrés par cette cause sont les maladies cataloguées que nous distinguons les unes des autres par leurs symptômes respectifs. Dans l'enchaînement des causes et des effets, les causes précèdent toujours les effets. Il

est nécessaire de le souligner, car les effets et les causes sont souvent confondus par ceux qui parlent du hasard. Lors d'une bronchite, par exemple, les déchets expectorés sont considérés comme étant produits par l'infection, alors que c'est le contraire : c'est la présence des déchets qui a permis l'infection. Dans le même ordre d'idées, ce n'est pas une tumeur cancéreuse qui diminue les capacités de défense de l'organisme et engendre des déficiences organiques et un mauvais état général, mais c'est le mauvais état général (le terrain dégradé) qui affecte le fonctionnement normal des organes, diminue les défenses immunitaires et permet à la tumeur de se développer. Dans les atteintes rhumatismales, ce n'est pas l'inflammation d'une articulation qui entraîne une lésion de l'articulation en question ou la bloque avec des dépôts, mais ce sont les dépôts de toxines qui bloquent les mouvements articulaires et produisent des lésions de la trame cartilagineuse, provoquant ainsi l'inflammation et la crise de rhumatismes.

Cette confusion entre les effets et les causes se manifeste clairement dans les traitements : leur action est le plus souvent anti-symptomatique, c'est-à-dire qu'ils agissent sur l'extrémité de la chaîne des événements (les effets) et non sur les causes qui les ont engendrés. Reprenons les exemples précédents : les germes infectieux présents dans les voies respiratoires seront tués sans que ces voies ne soient débarrassées des déchets qui, en s'accumulant, ont offert un milieu propice au développement des microbes. La tumeur sera détruite grâce à des médicaments ou enlevée au cours d'une opération chirurgicale, mais le terrain organique qui a favorisé son apparition ne sera pas modifié pour autant. Quant à la crise rhumatismale, elle sera calmée à l'aide d'anti-inflammatoires et d'antidouleurs, mais l'articulation ne sera pas débarrassée des dépôts de toxines qui sont à l'origine des troubles.

L'enchaînement logique des causes et des effets - les causes précédant toujours les effets - a pour conséquence qu'un effet particulier ne saurait apparaître sans que la cause correspondante ne le précède. Concrètement, cela signifie qu'il n'est pas possible de tomber malade si l'on possède un terrain organique qui n'est ni surchargé ni carencé !

Ce fait a été observé et étudié de très près sur un peuple qui, grâce à un concours de circonstances particulières, est dans un état de santé si parfait qu'il permet à ses membres, non seulement de ressentir un bien-être physique et psychique extraordinaire, mais encore de ne jamais tomber malade ni de souffrir de maladies communes à l'espèce humaine, comme le diabète, le cancer, l'infarctus ou les rhumatismes. Ce peuple est le peuple Hunza qui vit dans le massif du Pamir, au nord de l'Inde. La qualité du terrain organique des Hunzas est telle qu'ils résistent également à toutes les maladies infectieuses si répandues en Orient. En raison de sa vitalité et de sa résistance, ce peuple a été surnommé "le peuple qui ignore ce qu'est la maladie".

Par ailleurs, et dans un tout autre domaine, il a été constaté qu'il est extrêmement difficile, voire impossible, d'inoculer des maladies infectieuses à des animaux utilisés en laboratoire pour tester des médicaments lorsque ces animaux, des singes par exemple, viennent d'arriver de leur milieu originel. Leur état de santé et leur résistance doivent d'abord être amoindris par des mesures antiphysiologiques, comme une alimentation inadéquate, la consommation de cocktails de médicaments, la mise en situation de stress (bruit, froid, etc.) afin que leur terrain se dégrade suffisamment pour devenir réceptif aux germes inoculés !

Ce triste exemple nous montre bien que la maladie n'arrive pas par malchance ou "par hasard" et que la peur irraisonnée qu'une maladie puisse nous "tomber dessus" brusquement et sans raison n'est pas fondée.

La peur perpétuelle de la maladie est le propre des gens qui pensent que la maladie frappe au hasard. Le hasard n'est effectivement pas prévisible, et ses desseins ne peuvent donc être déjoués. Face à lui, on est sans défense et à la merci de la première maladie venue ! Mais cette peur n'a aucune raison d'être, car le hasard n'est pas la cause des maladies. Au fond de nous, nous le savons bien. Lorsque nous sommes malades, nous sentons parfois - sans toujours pouvoir l'expliquer - que "ça devait arriver", que "ce n'était pas possible autrement", ou encore que "c'est un juste retour des choses". Même lorsque, révoltés, nous nous écrivons : "Mais qu'est-ce que j'ai fait pour mériter ça !" nous avouons explicitement que la maladie ne survient pas par hasard, mais que nous avons dû faire quelque chose pour "mériter" la maladie qui nous atteint.

Que faisons-nous pour tomber malade ? En quoi sommes-nous responsables de nos maladies et de nos propres souffrances ? C'est ce que nous allons voir dans le chapitre suivant.

Chapitre 2 : Maladie et responsabilité

Actuellement, la place qu'occupe le hasard dans la conception que nous nous faisons de l'apparition des maladies est si importante qu'il n'en reste plus pour la responsabilité.

Y a-t-il un responsable ?

Pour être responsable d'une chose, il faut être à l'origine de cette chose ou être lié aux causes qui l'ont engendrée. Or, avec le hasard, il n'y a pas de causes et, par conséquent, pas de responsabilité possible. Dans les faits, il en résulte que la responsabilité éventuelle des malades n'est jamais envisagée. La question : "Les malades sont-ils responsables de leurs maux ?" n'est en effet pas une question que l'on aborde.

Certes, on pourrait rétorquer qu'avec les connaissances scientifiques actuelles plus personne ne croit au hasard et qu'il est admis que les maladies ont des causes. Ces causes sont parfaitement connues : infection microbienne, déficience enzymatique, faiblesse glandulaire, etc. Toutefois, elles sont ressenties par le malade comme des choses indépendantes de lui. Il ne voit pas en quoi il serait lié à ces phénomènes, et par conséquent en quoi il en serait responsable. Ainsi, la connaissance de ces causes ne l'empêche pas de continuer à penser que c'est malgré tout au hasard qu'il doit l'apparition de sa maladie et qu'il "n'y est pour rien".

Cette conception est si bien ancrée que force nous est de constater qu'aucun reproche n'est jamais fait à un malade. S'il est malade, il semble évident qu'il n'y peut rien, que c'est tout simplement la fatalité ! Il sera même plaint, et considéré comme une victime.

Dans son attitude, le malade non plus ne montre pas qu'il se sent spécialement responsable. Ne comprenant pas ce qui a bien pu provoquer son mal, il se demandera même pourquoi la maladie doit l'atteindre, lui. Cette question est en fait moins le début d'une recherche des causes possibles qu'un reproche adressé au destin aveugle qui l'accable. Pourquoi lui et pas ... un autre, puisque c'est le hasard qui détermine ces choses ?

Les malades sont-ils, oui ou non, responsables de leurs maladies ?

Les différentes causes de la dégradation du terrain

Nous avons vu que la cause véritable des maladies était la dégradation du terrain et non, comme on le pense généralement, les facteurs déclenchants tels que les microbes ou le froid. La dégradation du terrain, elle non plus, ne survient pas par hasard : elle a aussi des causes. En recherchant qui les a engendrées, nous serons alors en mesure de déterminer avec certitude qui porte la responsabilité de l'apparition des maladies.

Comment se dégrade donc le terrain et qui est responsable de cette dégradation ?

La cause principale de la dégradation du terrain est l'accumulation de toxines. Les toxines sont des déchets métaboliques : l'urée, l'acide urique et la créatinine sont issus de l'utilisation des protéines alimentaires et tissulaires ; le cholestérol et les acides gras insaturés proviennent de la ration lipidique ; les acides pyruvique, succinique, fumarique, etc. résultent de la dégradation des sucres raffinés ; des purines sont contenues dans les chairs animales de même que dans des excitants comme le café et le thé.

Les substances nocives utilisées comme additifs alimentaires, à savoir certains anti-oxydants, agents conservateurs, colorants, exhausteurs de saveur, stabilisants, etc. sont une autre source de surcharges.

Des poisons issus de la pollution de l'air et des sols, ainsi que certains produits chimiques utilisés pour traiter les cultures pénètrent également dans notre organisme avec les aliments, tout comme les substances nocives apportées par les drogues (les alcaloïdes) et par de nombreux médicaments et vaccins.

Comme on peut le constater, la source la plus importante des toxines et autres poisons est d'origine alimentaire. Ce sont les aliments qui contiennent ou transportent les substances qui surchargent le terrain.

La deuxième grande cause de la dégradation du terrain est la carence en nutriments indispensables au corps. Le rôle des carences dans l'apparition des maladies est de plus en plus connu et ne se limite pas, contrairement à ce que l'on pensait il y a quelque temps encore, à certaines maladies typiques comme le scorbut (carence en vitamine C) ou le béribéri (carence en vitamine B1). Au point actuel des recherches, il devient évident que chaque nutriment qui fait défaut à l'organisme entraîne une multitude de troubles particuliers et que des maladies graves telles que le cancer ou la sclérose en plaques sont en grande partie dépendantes de l'absence de vitamines et de minéraux bien précis. Or, comme c'était le cas précédemment pour les surcharges, le problème des carences est essentiellement un problème d'origine alimentaire. Ce sont les aliments que nous consommons qui contiennent ou non les nutriments dont le corps a besoin.

En plus des surcharges et des carences, les dérèglements organiques constituent une autre cause de dégradation du terrain. Ces dérèglements se produisent chaque fois qu'un organe n'accomplit pas correctement son travail, soit parce que son activité est trop lente, ou au contraire trop rapide, soit parce qu'il alterne de façon anarchique entre ces deux extrêmes. De tels dérèglements sont d'origine nerveuse ou hormonale. Les deux grands chefs d'orchestre qui veillent au fonctionnement harmonieux de nos différentes fonctions organiques sont en effet le système nerveux et le système hormonal. Ces deux systèmes sont fortement influencés par nos états d'âme, nos humeurs, le stress et les soucis, comme l'a démontré la médecine psychosomatique, qui est la médecine qui étudie l'influence des émotions et des pensées (psyché) sur le corps (soma). L'existence de cette influence fait que notre terrain peut se surcharger et se carencer uniquement à cause des dérèglements organiques engendrés par notre vie psychique. Des carences apparaîtront alors par suite d'une moins bonne assimilation ou de la combustion exagérée de certains nutriments. Les toxines s'accumuleront en raison d'une production accrue de déchets ou d'un ralentissement du travail des émonctoires.

Qui est responsable des causes ?

Les trois facteurs qui mettent l'organisme dans une situation favorable à l'éclosion des maladies sont donc les surcharges en toxines, les carences en nutriments et les dérèglements organiques. Or, pour trouver ce qui est responsable des maladies, nous devons nous demander qui est responsable de ces trois facteurs ; en d'autres termes : qui est responsable de la surcharge du terrain par les toxines, qui est responsable des carences qui s'installent et qui est responsable de l'apparition des dérèglements organiques.

Seraient-ce les aliments eux-mêmes ? Les excitants ? Les drogues ? Les médicaments ? Non ! Est-ce le corps ? Pas davantage !

Ni les aliments ni le corps ne peuvent être tenus pour responsables, car ils ne sont pas capables de prendre des décisions. Quelqu'un qui n'a pas décidé lui-même d'une chose ne saurait en être tenu pour responsable. La responsabilité est inséparable de la faculté de décision.

Or, le corps agit de manière prédéterminée et invariable : le cœur bat, les reins filtrent, le tube digestif digère, les glandes sécrètent, les nerfs transmettent, etc. Le corps ne peut choisir de fonctionner différemment de ce qui a été prévu pour lui. Par exemple, le système immunitaire ne peut décider de se mettre en grève, ni les poumons de ne plus assimiler l'oxygène, ni le sang de ne plus circuler !

Le corps est d'ailleurs entièrement conçu et orienté vers l'entretien de la vie et de la santé et non vers sa propre destruction. C'est lui qui nous dit ce qu'il faut éviter (dégoût ou répulsion envers certains aliments), que manger (envie), quand manger (sensation de faim), et quand s'arrêter (sensation de satiété). Le corps sait orchestrer, synchroniser et harmoniser ses différentes fonctions. Il sait lutter contre les agressions (microbes, poisons) et se "réparer" lorsqu'il est blessé. Si les surcharges étouffent les cellules, il déclenche des crises d'élimination pour en libérer l'organisme (toux, vomissement, diarrhées, polyurie, sudation, etc.) Lorsque des carences menacent son équilibre, il engendre des envies d'aliments déterminés. S'il lui faut du repos, il provoque une sensation de fatigue ou un besoin de dormir.

Si le corps fonctionne mal, ce n'est pas qu'il soit mal conçu ou qu'il ait été construit avec un manque de logique interne, sinon il y a bien longtemps qu'il se serait autodétruit. Si le corps fonctionne mal, ce n'est pas non plus parce qu'il prend de fausses décisions, mais parce qu'il est mis dans des situations qui l'empêchent d'accomplir son travail normalement : manque de repos, surmenage digestif et nerveux, empoisonnement lent et insidieux par le tabac, l'alcool, les médicaments ou les drogues, manque de mouvement, excès de tension nerveuse, alimentation carencée, rythme de vie anti-physiologique, autant de choses qui dépendent de... nous !

C'est nous qui décidons en effet de nous suralimenter, de ne pas nous donner de l'exercice, de nous stimuler avec du tabac, de nous calmer avec de l'alcool, de prendre des excitants plutôt que du repos, de raffiner nos aliments, puis de les consommer bien qu'ils soient carencés, d'empoisonner nos cultures avec des pesticides dangereux, de polluer l'air que nous respirons, de dénaturer nos aliments avec des additifs nocifs, de nous soigner avec des remèdes forts, quand il aurait été possible d'avoir recours à des méthodes plus douces.

Étant donné que nous décidons de la manière dont nous utilisons notre corps, c'est également nous qui sommes responsables de la dégradation de notre terrain, et donc de l'apparition de la maladie. Nous ne sommes pas les victimes d'une fatalité extérieure, mais les auteurs de nos maux ; nous ne sommes en aucun cas des témoins passifs, mais des protagonistes actifs dans l'éclosion de nos maladies.

Les maladies infectieuses

Si cette conception peut encore être acceptée relativement facilement pour les maladies courantes comme l'ulcère d'estomac, l'eczéma ou les rhumatismes, qu'en est-il des maladies infectieuses contractées au cours d'une épidémie ? Ne sont-elles pas un exemple typique de maladies qui sont dues au hasard et dont nous ne pouvons pas être responsables ?

On le croyait autrefois, et l'on avait recours à toutes sortes de pratiques pour conjurer le sort : talismans, incantations, sacrifices, etc. Mais la connaissance de l'existence du terrain permet de se rendre compte que, là non plus, le hasard n'entre pas en ligne de compte.

Si, dans les maladies infectieuses, le rôle le plus important était réellement joué par le microbe, il y a bien longtemps qu'il n'y aurait plus un seul être humain sur le globe terrestre ! Les nombreuses épidémies mortelles de choléra, de peste et de grippe, qui se sont abattues sur l'humanité à différentes époques, étaient suffisamment meurtrières pour décimer complètement l'humanité. Or, lors de toutes ces épidémies, seule une partie de la population a été touchée et a péri des suites de la maladie. Cette partie pouvait être importante, jusqu'à deux tiers de la population ! Néanmoins, une fraction de la population fut invariablement épargnée, non parce que ces personnes n'avaient pas été contaminées par le microbe, mais parce que leur organisme n'avait pas laissé le microbe se développer et produire ses effets nocifs. Leur organisme n'était tout simplement pas réceptif à l'infection parce qu'il n'offrait pas un environnement propice aux microbes.

Cette résistance à l'infection est due aux qualités du terrain. "Le microbe n'est rien, le terrain est tout", dit un célèbre aphorisme. Les maladies infectieuses sont par conséquent dépendantes de la réceptivité du terrain qui, comme nous l'avons vu, est lui-même dépendant de nous. La possibilité de contracter une maladie infectieuse est donc bel et bien soumise à notre responsabilité.

Liberté de décision et maladie

La responsabilité de l'être humain quant à ce qui lui arrive est pourtant fortement contestée par certains, sous prétexte que l'homme n'aurait pas le libre arbitre, c'est-à-dire la faculté de prendre des décisions en toute liberté. Cette liberté est en fait indispensable, car nous ne pouvons évidemment pas être rendus responsables de quelque chose que nous n'avons pas décidé nous-mêmes, que ce soit parce que quelqu'un d'autre a pris la décision à notre place ou parce que nous avons été forcés de prendre une décision que nous ne voulions pas prendre. En effet, si une décision est imposée par autrui ou si elle résulte d'un conditionnement, elle n'est pas libre, et ses conséquences ne peuvent être attribuées à la personne à qui elle a été imposée.

Or, n'y a-t-il pas une foule de conditionnements sociaux, économiques, culturels, professionnels ou familiaux qui déterminent la manière dont nous vivons et dont nous nous alimentons, et qui influencent par là les caractéristiques de notre terrain ?

N'existe-t-il pas aussi plusieurs tempéraments ou types physiologiques, c'est-à-dire différents genres de terrain qui, tout en étant sains, sont diversement réceptifs aux maladies et aux agressions microbiennes ? Ces différences de réceptivité, qui rendent un terrain beaucoup plus susceptible qu'un autre de succomber à un type donné de microbe, ne sont pas, dans ce cas, des déficiences acquises, mais reçues. Elles ne sont pas dues aux décisions de la personne concernée, mais elles lui ont été léguées par ses parents. Peut-on dès lors encore parler de responsabilité, puisqu'il n'y a pas eu de choix possible quant à l'appartenance au tempérament ou au terrain de base ? Ici se pose toute la question des maladies héréditaires et, somme toute, celle du destin.

Ou bien c'est nous qui dirigeons et forgeons ce qui nous arrive, et le destin, pris dans le sens d'une fatalité aveugle, n'existe pas. Ou bien les événements se déroulent au hasard ou selon un plan prédéterminé, et nous n'en sommes pas responsables. La question du destin revient donc à se demander si l'homme dispose, ou ne dispose pas, du libre arbitre.

Chapitre 3 : Avons-nous un libre arbitre ?

Dans notre vie de tous les jours, nous prenons constamment des décisions qui déterminent nos activités quotidiennes. En prenant ces décisions, nous avons la très nette impression que c'est nous qui dirigeons notre existence.

Par contre, lorsque nous regardons en arrière et que nous considérons tout ce que nous avons vécu, cette impression de diriger les événements disparaît bien vite. Évidemment, certains événements se sont déroulés comme nous l'avions voulu et prévu. Mais combien d'autres ont été des expériences douloureuses que nous aurions préféré ne jamais vivre ! Combien de moments de notre vie furent à l'opposé de ce que nous aurions souhaité, ou même très loin de ce que nous avions prévu !

Pour certaines choses, nous avons donc nettement le sentiment d'être maîtres des événements, mais pour d'autres, nous nous considérons plutôt comme des victimes et nous croyons être le jouet des événements. Il est dès lors légitime de se demander si le libre arbitre humain existe réellement.

Où se trouve le libre arbitre ?

Les questions concernant la réalité du libre arbitre sont étroitement liées à la recherche de sa localisation. Si le libre arbitre existe, où se trouve-t-il ? Où siège-t-il ? Serait-ce dans le cerveau ?

Pour la majorité des gens, il ne fait aucun doute que le centre de notre volonté et de nos décisions est notre cerveau et que, par conséquent, c'est en lui que réside notre libre arbitre.

Cependant, si l'on réfléchit au fonctionnement des facultés intellectuelles, il faut se rendre à l'évidence : le cerveau ne peut être le siège du libre arbitre, puisqu'il est nettement conditionné, ce qui l'empêche de prendre des décisions non influencées.

Au début de notre vie, notre cerveau ne contient encore rien. C'est un outil tout neuf, qui va être alimenté en informations à mesure que la vie se déroule. Ces informations lui parviennent par l'intermédiaire des cinq sens. Elles sont alors stockées dans la mémoire, et l'intellect peut travailler sur elles en les associant. Tout comme un ordinateur, le cerveau ne peut que classer, ordonner et combiner les informations qu'il a déjà reçues. De lui-même, il est effectivement incapable de créer une information entièrement nouvelle qui ne soit pas le résultat d'un amalgame ou d'une extrapolation à partir d'éléments préexistants dans son stock de données.

Ces informations stockées dans le cerveau seront nécessairement différentes d'un individu à l'autre en raison de son éducation, de sa nationalité, des écoles qu'il a fréquentées, de la profession qu'il exerce, des journaux qu'il lit, des émissions de radio ou de télévision qu'il suit, de la publicité à laquelle il est confronté, des amis qui sont les siens, du parti politique auquel il appartient, etc.

Ces exemples montrent déjà que le cerveau n'est pas capable de prendre une décision non influencée, puisque tous ses raisonnements sont imprégnés et conditionnés par des idées, des concepts et des avis... qui viennent de l'extérieur.

Pour prendre une décision absolument libre, il est nécessaire que le centre de décision soit en mesure de choisir d'après des critères qui viennent de l'intérieur et selon des valeurs qui lui sont propres. Or, par son mode de fonctionnement, le cerveau ne répond pas à ces exigences, et c'est ce qui fait dire à beaucoup de gens que le libre arbitre n'existe pas.

Le cerveau est d'autant moins le siège du libre arbitre que son fonctionnement est également influencé par notre état de santé, notre façon de nous alimenter, les médicaments que nous prenons, la fatigue, le stress, la saison... pour ne mentionner que les influences reconnues, puisqu'il existe aussi des influences contestées, comme celles qui viennent des astres.

Alors, si le libre arbitre n'est pas dans le cerveau, où est-il ? Étant donné que, dans le corps, il n'y a pas d'organe plus perfectionné et plus noble que le cerveau, il faut chercher le libre arbitre ailleurs, en se gardant toutefois de chercher avec une approche matérialiste comme s'est habitué à le faire l'homme moderne. En effet, avec une approche exclusivement limitée à ce qui est d'ordre matériel, nous nous condamnons à ne trouver le libre arbitre que dans l'un des organes de notre corps.

L'esprit humain

Or, il existe un élément de notre personnalité qui n'est pas matériel, que nous connaissons depuis longtemps et dont nous parlent aussi bien les grandes religions que les textes de médecine ancienne, tels que ceux d'Hippocrate. Cet élément, c'est l'esprit, pris dans le sens de l'âme. L'esprit, qui provient du plan spirituel, ou Paradis, n'est pas de même constitution que le corps physique ; il est construit avec les matériaux du plan spirituel, alors que le corps physique est construit à partir des matériaux du plan terrestre. Une grande différence de genre existe donc entre les deux et, à cause de cette différence, l'esprit qui séjourne sur Terre doit revêtir un vêtement ou être doté d'un outil qui lui permette de prendre contact avec son entourage et d'agir sur lui. Cet outil est le corps physique.

En conséquence, l'esprit s'incarne dans le corps, mais il n'est pas le corps. Il n'est donc pas non plus le cerveau.

L'auteur du Message du Graal souligne qu'en raison de son origine, l'esprit échappe à tout le conditionnement socio-culturel auquel le cerveau est soumis, qu'il lui est donc possible de prendre des décisions sans être influencé et par conséquent que le libre arbitre réside dans l'esprit immatériel de l'être humain.

L'étendue de cette liberté de décision est plus facile à saisir si l'on compare la faculté de décision de l'être humain à celle des êtres qui ne sont pas dotés du libre arbitre, tels que les animaux. Ces derniers possèdent également un noyau animateur qui est immatériel : l'âme animale, mais celle-ci n'a pas le libre arbitre.

Chez l'animal, l'action est toujours une réponse à des stimuli provenant de son environnement ou de son corps, alors que, chez l'être humain, elle peut aussi provenir d'un désir plus profond. Les animaux évoluent tout simplement parce que leur environnement les pousse à se dépasser, alors que l'homme peut aussi évoluer parce qu'il le désire, et cela indépendamment de son environnement et souvent même à contre-courant de cet environnement.

Le comportement des animaux est inné. Leur manière de réagir aux différentes situations est déterminée. Face à un événement particulier, plusieurs réactions sont possibles de leur part. Ils peuvent choisir celle qu'ils désirent avoir, mais ils ne peuvent en choisir d'autres que celles qui appartiennent à leur espèce. Face à un adversaire, un chien mord ou fuit, mais il ne peut décider de frapper son ennemi avec sa tête, comme le ferait une chèvre ou un bélier ! Cette incapacité provient du fait qu'il ne possède pas de libre arbitre.

Les lions sont carnivores, mais lorsqu'ils sont en captivité il est possible de les rendre végétariens en les nourrissant progressivement de céréales et de légumes. D'eux-mêmes, ils ne pourraient

décider de le faire. C'est parce que l'être humain a le libre arbitre qu'il est à même de modifier complètement sa manière de se nourrir, voire d'adopter un régime alimentaire complètement inadéquat pour lui, c'est-à-dire un régime contre nature. Il le peut parce qu'il jouit de la liberté de décision. Que cela lui réussisse ou non est une autre question ! Cependant, il est responsable des conséquences néfastes de ce régime antiphysiologique, étant donné que c'est lui qui l'a choisi, contrairement au lion à qui il a été imposé.

Les animaux ne sont d'ailleurs jamais considérés comme responsables de ce qu'ils font, ce qui est parfaitement logique, puisqu'ils ne possèdent pas de libre arbitre.

Une faculté de décision absolument libre est donc l'une des conditions nécessaires à l'existence d'une responsabilité personnelle. Il en existe une deuxième, qui est celle de pouvoir décider en toute connaissance de cause.

Il existe un ordre naturel

Il faut en effet que, d'une manière ou d'une autre, nous puissions prévoir les conséquences de nos décisions afin de nous rendre compte de ce qui résultera de nos actes. Le hasard et le libre arbitre sont donc deux choses qui ne vont pas ensemble car, avec le hasard, les événements se déroulent sans la moindre logique, de façon inconstante et imprévisible. Ils apparaissent sans raison et disparaissent de même. Ils ne se reproduisent pas forcément de la même manière que par le passé. Avec le hasard, l'impossible devient possible : une pierre lancée en l'air peut retomber un jour sur le sol et, un autre jour, partir en direction du ciel !

Si le hasard gouvernait le déroulement des phénomènes, nous serions totalement démunis devant l'imprévisibilité des événements et devant les changements perpétuels de l'ordre des choses.

La responsabilité n'est possible que dans un monde où les événements se déroulent suivant un ordre défini, selon un enchaînement logique, nécessaire et constant, par conséquent d'après des lois – les lois de la nature – dont l'immuabilité nous permet de prévoir et d'anticiper les événements pour nous adapter aux circonstances et agir avec sagesse.

L'existence des lois de la nature nous amène à comprendre une foule de choses qui, sinon, resteraient mystérieuses. Les relations entre les événements deviennent claires et nous aident à acquérir une nouvelle conception de la vie. La réalité de l'existence de lois qui nous régissent, de même que la nécessité de les connaître, a été soulignée par de nombreux auteurs.

Hippocrate a dit : *"Le hasard, quand on vient à l'examiner, est reconnu ne pas exister. Tout ce qui se fait a une cause certaine, et cette cause se trouve en avoir une autre qui l'a produite. On ne voit pas que le hasard puisse exister dans la nature. Il n'est qu'une façon de parler."*

Quant au Dr. Paul Carton, il a dit : *"La vie humaine ne se déroule pas au hasard aveugle des circonstances extérieures. Un ensemble de lois générales et particulières conduit l'existence de chacun de nous. Connaître ces lois d'une façon précise et les appliquer aussi exactement qu'il est possible, tel est le seul secret de la santé et du bonheur."*

Alexis Carrel, Prix Nobel de médecine, a écrit de son côté : *"Les lois physiologiques sont aussi inexorables que les lois du monde sidéral. Il est impossible de leur substituer les désirs humains. Nous sommes obligés de les accepter telles qu'elles sont."*

Dr Bircher Benner affirme : *"... les lois d'airain de la vie... valent autant dans le domaine physique que dans le domaine psychique. Elles sont fort simples, mais on ne les enfreint ni ne les brise impunément."*

Chapitre 4 : Qu'est-ce qu'une loi ?

Si nous observons la nature qui nous environne, il est possible à chacun d'entre nous de constater que les phénomènes naturels ne se déroulent pas n'importe comment, mais qu'ils se produisent au contraire régulièrement et de façon identique et constante dans le temps : les saisons se suivent toujours dans le même ordre, les planètes décrivent des orbites précises, chaque plante croît à sa manière et à une époque donnée.

Régularité et constance

Cette régularité montre clairement que ces phénomènes sont soumis à des règles immuables. Ces règles sont ce que l'on appelle les lois. Les lois sont donc les règles constantes auxquelles sont assujettis les phénomènes qui se déroulent dans la Création.

Les conséquences de l'activité de nombreuses lois nous sont déjà familières. Elles sont devenues ces évidences, ces choses si logiques que, rendu attentif à leur sujet, on ne peut que s'exclamer : "Mais bien sûr ! Cela va de soi !"

Il est évident, par exemple, que si nous habitons au cinquième étage, nous ne sortons pas de notre appartement par la fenêtre. Il est tout aussi évident que nous ne posons pas notre verre à côté de la table, sauf par maladresse. Nous ne nous attendons pas non plus à récolter du blé si nous avons semé de l'avoine.

Ces faits sont si évidents pour nous que nous avons même oublié que, s'ils le sont, c'est parce qu'il existe un ordre naturel strict, prédéterminé et immuable dans lequel se déroule chaque phénomène.

Il y a cependant une grande différence entre les lois de la nature et les lois promulguées par les humains pour régir leurs rapports en société. Les lois humaines sont souvent modifiées ou remplacées par de nouvelles lois, alors que les lois de la nature demeurent toujours identiques à elles-mêmes et ne subissent jamais la moindre modification. En outre, les lois faites par les humains ne sont généralement que l'expression de désirs : elles expriment une ligne directrice que chacun est censé respecter dans l'intérêt d'une vie harmonieuse en société. Toutefois, elles ne représentent pas une réalité contraignante comme c'est le cas des lois naturelles.

Parmi les lois humaines figure le code de la route. D'après ce code, les conducteurs doivent circuler à droite dans la plupart des pays. Cette convention a pour but d'éviter les collisions. Cependant, s'il est toujours possible d'aller à l'encontre de cette loi et de circuler à gauche, il est impossible de s'opposer à la loi de la pesanteur, loi qui veut qu'un objet lâché dans le vide ne puisse s'y maintenir mais tombe inéluctablement, jusqu'à ce qu'il rencontre un corps qui lui oppose une force égale ou supérieure à la sienne. Le fait que l'objet tombe n'est pas un souhait exprimé sous forme de loi, mais la description d'une réalité contraignante, obligatoire et inévitable.

Les lois de la nature expriment donc comment sont effectivement les choses, et non comment on voudrait qu'elles soient. Elles décrivent la réalité extérieure, que l'on ne choisit pas et qui s'impose à nous, une réalité incontournable avec laquelle il faut compter.

Lois particulières et lois générales

Les lois de la nature, qui montrent la façon dont les phénomènes se déroulent, sont nombreuses. Il existe même une foule de lois, que l'on pourrait qualifier de lois particulières, car chacune d'elles se rapporte à un fait ou à un autre. Cependant, en prenant du recul, en essayant de voir au-delà des apparences, il est possible de découvrir que beaucoup de lois particulières ne décrivent au fond qu'un même et unique processus qui peut être énoncé sous forme de loi générale. La multitude des lois particulières peut donc être ramenée à un nombre restreint de grands principes d'après lesquels la nature et la création fonctionnent.

Qu'un objet lâché dans le vide tombe, qu'un rocher pèse trop lourd pour flotter dans les airs ou qu'un bouchon de liège placé au fond de l'eau remonte à la surface : voilà autant de cas particuliers qui sont régis par la grande loi générale de la pesanteur. C'est en effet cette loi qui fait qu'un corps se déplace vers le haut ou vers le bas, jusqu'à ce qu'il atteigne le niveau dont la densité correspond à la sienne. L'objet lâché en l'air tombe sur le sol, qui est de même densité que lui, mais le bouchon de liège placé au fond de l'eau remonte à la surface parce que sa densité est plus faible que celle de l'eau. Il ne s'envole toutefois pas dans les airs, étant donné que sa densité est trop forte.

Comment acquière-t-on la connaissance des lois ? Si les lois humaines sont consignées dans des textes, les lois naturelles, elles, doivent être découvertes en observant notre environnement.

Voyons tout d'abord les lois particulières que l'observation du fonctionnement de notre propre corps peut nous révéler et comment, à partir de là, nous pouvons découvrir les lois générales de la Création. Évidemment, l'observation du fonctionnement de nos organes n'est pas la seule démarche envisageable. Puisque les lois générales sont les grands principes qui régissent la Création, il est possible de les découvrir en observant n'importe quelle autre partie de la nature : les plantes, les roches, les atomes, les corps célestes, etc.

La loi de cause à effet

Le fonctionnement de notre organisme est un processus qui se déroule en trois phases : dans la première, le corps reçoit les énergies dont il a besoin ; dans la deuxième, il les transforme pour les rendre utilisables et, dans la troisième, ils les "rejette" sous forme d'énergie dépensée ou d'énergies non utilisables (déchets).

Les apports énergétiques de la première phase sont indispensables, car nous ne possédons pas en nous toutes les énergies dont nous avons besoin au cours de notre vie. Ces énergies sont l'air que nous respirons et les aliments que nous absorbons. Les voies d'entrée de ces énergies sont donc les voies respiratoires et le tube digestif, auquel on peut ajouter la peau qui, jusqu'à un certain point, "respire" et assimile même les substances utiles avec lesquelles elle est en contact : des minéraux pendant les bains thermaux, par exemple.

La deuxième phase du fonctionnement organique est caractérisée par la transformation des énergies qui sont entrées dans le corps. En effet, à part l'air qui peut pratiquement être utilisé tel quel, les autres apports énergétiques - c'est-à-dire tous les aliments que nous consommons - doivent subir des modifications importantes avant que le corps ne puisse les employer. Du pain, par exemple, ne peut directement pénétrer dans le sang et être conduit aux cellules ; il doit d'abord être réduit en particules de dimensions suffisamment petites. Ces transformations ont lieu dans le tube digestif, dont le rôle est de diviser les aliments en fragments de plus en plus minuscules à l'aide de processus mécaniques (mastication, brassage par l'estomac, péristaltisme intestinal) et de processus chimiques

(division des molécules par les enzymes contenus dans les sucs digestifs). L'amidon du pain est constitué de longues chaînes de molécules de glucose, chacune de ces chaînes pouvant contenir jusqu'à mille molécules. Pendant les digestions, ces longues chaînes sont divisées en chaînes plus courtes, d'une centaine de molécules, puis ces chaînes se divisent à leur tour en chaînes toujours plus courtes, jusqu'à ce qu'il n'y ait plus que des molécules isolées de glucose. La même chose se produit pour les protéines, qui sont divisées en acides aminés, et pour les graisses, qui sont réduites en acides gras. C'est seulement sous ces formes simples que les nutriments seront assimilés et conduits aux cellules où ils seront utilisés.

Dans la troisième étape, les énergies transformées vont quitter le corps de deux façons : d'une part, en étant dépensées, c'est-à-dire utilisées intérieurement pour faire fonctionner l'organisme (contractions cardiaques, production de chaleur, etc.) et extérieurement pour les activités de la vie quotidienne (déplacements, travail, etc.) et, d'autre part, en étant éliminées sous forme de déchets par les émonctoires. Ces déchets sont soit des énergies non utilisables (cellulose dure des céréales) ou non utilisées (excès alimentaires non stockés), ou encore des déchets résultant des combustions (toxines ou "cendres" du moteur organique) ou de l'usure tissulaire (débris et cadavres de cellules).

Pour que nous soyons en bonne santé, il est nécessaire que chacune de ces phases se déroule correctement : les apports alimentaires doivent correspondre qualitativement et quantitativement aux capacités de transformation du tube digestif, les digestions et l'assimilation doivent se faire parfaitement et complètement, les dépenses doivent s'équilibrer avec les apports, et tous les déchets produits doivent être rapidement éliminés.

Ces trois étapes sont en étroite dépendance : si les aliments sont consommés en trop grande quantité (1^{re} étape), les digestions se feront mal (2^e étape), et si les aliments sont mal transformés (2^e étape), il manquera des énergies pour les dépenses (3^e étape), ou encore la quantité de déchets qui en résultera dépassera les capacités éliminatrices des émonctoires (3^e étape).

Cette relation de dépendance n'agit pas seulement dans l'ordre de succession des étapes mais aussi en sens contraire : chez les sédentaires, des dépenses insuffisantes (3^e étape) diminuent les capacités digestives (2^e étape), et des éliminations insuffisantes, en cas de constipation par exemple (3^e étape), entraînent une diminution quantitative des possibilités d'apports (1^{re} étape), tout comme des problèmes digestifs (2^e étape) influent sur le choix des aliments (1^{re} étape).

Ces différents faits peuvent être énoncés en autant de lois particulières dont voici quelques exemples :

- "Tout repas trop important entraîne un surmenage du tube digestif" ;
- "toute digestion incomplète des aliments est productrice de nombreux déchets" ;
- "tout apport quantitatif insuffisant occasionne une diminution de l'énergie disponible pour les dépenses".

Aussi variées que puissent être ces différentes lois, elles sont toutes régies par une loi générale unique. Cette loi, qui fait que chaque élément, chaque action ou chaque fait a une répercussion sur d'autres éléments, d'autres actions ou d'autres faits, est la loi de cause à effet.

Bien que cette loi soit évidente pour chacun, elle n'est souvent pas prise en considération en thérapie. Que de troubles digestifs sont traités sans que l'on se préoccupe des aliments consommés

par le malade ! Que de maladies touchant les émonctoires sont traitées elles aussi sans que l'on se préoccupe des sources alimentaires des déchets qui doivent être éliminés ! On s'efforce également de calmer des inflammations sans se soucier des substances irritantes qui les ont provoquées, et de fluidifier le sang sans chercher à savoir quelles sont les substances qui l'épaississent.

La loi de cause à effet n'agit pas seulement au niveau corporel mais, comme nous le verrons plus loin, elle influence tous les domaines de la vie.

La loi du mouvement

Observons à présent notre fonctionnement organique sous un angle différent afin de découvrir une autre loi générale. Le fonctionnement du corps humain peut être comparé à celui d'un transformateur d'énergies. Comme celui-ci, il est le lieu de passage d'un flux d'énergie qui pénètre en lui (1^{re} phase), la traverse (2^e phase) puis le quitte en sortant de lui (3^e phase). La santé de l'organisme dépend par conséquent d'une bonne circulation de l'énergie, circulation qui doit avoir lieu de manière constante et sans la moindre interruption.

Une suspension des apports d'énergie aurait pour inévitable conséquence un arrêt du fonctionnement organique. Les fonctions de digestion et de relation (travail, déplacement ...) seraient alors impossibles. Un blocage au niveau des transformations aurait aussi des conséquences fâcheuses : les énergies pénétreraient bien dans le corps mais, n'étant pas rendues utilisables, elles ne parviendraient ni aux organes ni aux muscles. Un arrêt de l'élimination, quant à lui, empêcherait les énergies usées (les toxines) de quitter le corps, si bien qu'il en résulterait une dangereuse accumulation de déchets dans le terrain.

Ces différentes constatations révèlent la nécessité d'un passage ininterrompu des énergies à travers l'organisme et donc l'importance du mouvement en général. Le mouvement est en fait une autre grande loi de la Création ; il caractérise ce qui est en vie, et ce qui est en vie a besoin du mouvement pour entretenir la vie en lui.

La loi du mouvement n'est pas uniquement visible dans la circulation des énergies à travers le transformateur énergétique qu'est notre corps : elle l'est également dans la circulation du sang qui est une nécessité vitale. La circulation sanguine est indispensable pour mettre constamment à la disposition des cellules les nutriments dont elles ont besoin. Elle est aussi nécessaire pour éviter que le sang ne s'épaississe et que, en se coagulant, il forme un caillot qui boucherait un vaisseau et interromprait ainsi l'irrigation sanguine d'un organe (infarctus, attaque cérébrale, embolie).

La circulation de l'oxygène à travers nos tissus est elle aussi une nécessité vitale, ainsi que l'activité physique, pour empêcher l'atrophie musculaire ou les échanges cellulaires permanents pour permettre l'assimilation et la croissance.

De nombreuses thérapies ont pour seul but de rétablir ou de favoriser le mouvement. Même si, en bien des cas, les moyens utilisés sont dépourvus de principes actifs aux vertus curatives, leur emploi oblige l'organisme dans son ensemble, ou un organe particulier, à utiliser ses propres forces et à accélérer son propre mouvement.

Les massages activent la circulation sanguine et les échanges cellulaires. L'hydrothérapie agit de même, mais elle intensifie aussi les échanges respiratoires. Les différents procédés de réflexologie (réflexologie plantaire, auriculothérapie, etc.) ont pour objet d'activer le travail des organes par le biais des nerfs. La chiropraxie et l'ostéopathie cherchent par leurs manipulations à rétablir la

circulation des courants nerveux, et l'acupuncture, l'écoulement de l'énergie dans les méridiens. La gymnastique a des effets thérapeutiques parce qu'elle réveille des fonctions assoupies ou remet en activité des organes paresseux.

La loi de l'équilibre

La loi du mouvement est reconnaissable partout, comme l'est d'ailleurs une autre grande loi de la Création : la loi de l'équilibre. Toujours en nous fondant sur le fonctionnement en trois étapes de notre organisme, nous pouvons constater la nécessité de nombreux équilibres : équilibre entre les quantités d'aliments consommés et la capacité du tube digestif à les transformer, équilibre entre les apports énergétiques et les dépenses organiques, équilibre entre la production de déchets et les capacités éliminatrices des émonctoires, etc.

Dès qu'un équilibre n'est plus respecté - parce qu'un des deux éléments acquiert une importance plus grande que l'autre - la maladie s'installe. Lorsque les aliments ne couvrent pas les besoins du corps, l'énergie disponible est insuffisante et les organes ne peuvent effectuer aussi bien leur travail. Lorsque, au contraire, les apports dépassent les besoins, l'organisme est surmené (troubles digestifs), il doit travailler plus activement (hypersécrétion gastrique, hyperthermie, hypertension), les toxines s'accumulent (encrassement du terrain) ou un stockage excessif s'instaure (prise de poids).

La loi de l'équilibre se manifeste aussi dans le besoin d'équilibre entre l'air inspiré et l'air expiré, entre l'activité et le repos, entre le mouvement de la jambe gauche et celui de la droite, lors de la marche, justement pour garder notre... équilibre.

Lorsque la présence démesurée de toxines, de microbes et de poisons met en danger l'organisme et doit être rapidement compensée par des combustions et des éliminations accrues, la fièvre apparaît. Mais la fièvre n'est pas un phénomène pathologique en soi, c'est une simple élévation de la température qui résulte de l'accélération de toutes les fonctions organiques ; cette accélération est nécessaire pour rééquilibrer les différents composants de notre terrain en brûlant ceux qui sont en excès.

En thérapie, il existe de nombreux procédés qui visent à éliminer les poisons de l'organisme pour rééquilibrer le terrain. Parmi ceux-ci figurent les drainages de toxines. Ils sont réalisés à l'aide de plantes médicinales ou de remèdes homéopathiques et ont pour but d'accélérer le travail des émonctoires afin que des quantités de toxines plus importantes puissent être évacuées. Les purges, les lavements - et, autrefois, les saignées et la pose de sangsues - font aussi partie de ces efforts de purification. Si les jeûnes et les diètes sont tellement importants, c'est qu'ils permettent de compenser les méfaits de la suralimentation. Lorsqu'on ne mange plus rien (jeûne) ou très peu (diète), la production de nouvelles toxines est interrompue, mais surtout le terrain se rééquilibre parce que le corps est obligé de brûler les toxines accumulées dans ses tissus pour en extraire les nutriments nécessaires à son fonctionnement.

La recherche de l'équilibre se manifeste jusque dans la manière dont le corps utilise ses émonctoires pour se débarrasser des surcharges en toxines. Parfois, pour éviter qu'un émonctoire ne subisse à lui seul tout le poids de l'élimination des poisons et ne soit endommagé par l'agressivité des toxines, le corps en utilise deux, en faisant successivement appel à chacun. On voit ainsi apparaître des crises d'élimination à bascule, dans lesquelles l'évacuation des déchets alterne entre les deux émonctoires en question. Les cas les plus connus sont l'alternance de l'asthme (élimination pathologique de toxines par les voies respiratoires) et de l'eczéma (élimination pathologique de toxines par la peau)

ou encore de l'asthme et des crises hémorroïdaires (élimination artificielle de déchets par pertes de sang).

Cette possibilité d'utiliser différents émonctoires pour éliminer un même genre de toxines est mise à profit en thérapie par la pratique des dérivations : pour soulager un émonctoire affaibli ou malade, les toxines que cherche à éliminer cet émonctoire sont dirigées volontairement vers un autre émonctoire du même genre. Par exemple : les reins peuvent être soulagés par des séances de sudation, puisque les déchets éliminés dans la sueur et les urines sont les mêmes. La pose de ventouses pendant les crises d'asthme permet de dériver vers la peau les déchets qui encombrer les voies respiratoires. Le même résultat peut être obtenu avec des cataplasmes de moutarde, procédé couramment employé par nos grands-mères.

La loi de l'attraction des affinités

Parmi les lois générales, il nous faut encore mentionner la loi de l'attraction des affinités. On résume cette loi en disant que les semblables s'attirent.

On constate souvent qu'un même traitement produit des effets très différents suivant le patient à qui il a été appliqué. Pour un même problème de santé, une plante donnée agit sur certaines personnes, alors qu'elle n'a aucun effet positif sur d'autres ou, ce qui est plus grave, qu'elle a un effet négatif. Il n'en va pas autrement des traitements par l'acupuncture, l'hydrothérapie ou l'homéopathie, qui réussissent très bien à un patient mais pas à un autre. Il est bien connu qu'un séjour à la montagne convient parfaitement à certains, tandis que d'autres se trouvent mieux après un séjour à la mer. Si ces différences d'efficacité existent, c'est, comme on le dit fort justement, "que l'on est en affinité ou non avec le traitement".

Depuis toujours, l'importance de cette loi a incité les thérapeutes à rechercher les relations d'affinité entre les moyens thérapeutiques (plantes, remèdes divers ou aliments) et les genres de patients. Cette recherche est en relation avec les différents tempéraments. Il y a quatre tempéraments de base: le sanguin, le mélancolique, le colérique et le lymphatique. Chaque tempérament est en affinité avec des choses bien précises.

Prenons l'exemple d'une personne de tempérament lymphatique, tempérament qui correspond à l'élément eau : elle aime la tranquillité et le calme, elle séjourne volontiers au bord de l'eau (lac, rivière, mer) et elle réagit bien aux algues, à l'hydrothérapie, aux plantes médicinales sous forme liquide (tisanes, teintures mères, etc.)

Le tempérament opposé, le tempérament colérique, régi par le feu, aime au contraire l'action et ne supporte pas très longtemps un entourage et une vie calmes. Cela le rend même malade, car il ne peut dépenser toutes les forces qu'il a en lui. Les sports et l'exercice physique lui conviennent donc mieux que le repos, les bains solaires mieux que l'hydrothérapie, et les plantes en comprimés mieux que les tisanes.

La description des tempéraments est toujours caricaturale et poussée à l'extrême. Dans la réalité, ils ne se manifestent jamais sous une forme pure. Chacun de nous est un mélange de différents tempéraments, mélange dans lequel prédomine un tempérament ou un autre. Le grand art en médecine consiste donc à trouver l'affinité qui existe entre le tempérament du malade et les moyens thérapeutiques conseillés.

Il peut paraître contradictoire que la loi de l'affinité se manifeste aussi lorsque nous ressentons une aversion envers quelque chose, un aliment par exemple, ou un remède que nous prenons déjà depuis un certain temps. Pourtant, cela s'explique aisément. En vertu de la loi, les semblables s'attirent, ce qui implique aussi que les contraires se repoussent. Si un aliment ne nous convient pas, nous ne sommes pas attirés par lui ; il aura donc un effet "repoussant" sur nous. Nous n'aurons pas envie de le consommer, parce que notre corps sait qu'il ne lui fera pas du bien. Il sera écarté de notre régime par la sensation de dégoût que suscite sa vue ou son odeur. De même, la prise d'un remède sur une longue période peut amener l'organisme à un stade de saturation qui lui fait refuser toute nouvelle prise. Ce refus, qui permet d'éviter certains effets négatifs, protège l'organisme.

Le système immunitaire, dont il est tellement question de nos jours, fonctionne lui aussi d'après la loi de l'affinité ; son rôle est de distinguer le soi du non-soi. Il accepte donc tout ce qui est en affinité avec l'organisme, mais neutralise, détruit ou rejette tout ce qui ne l'est pas, comme les microbes, les cellules cancéreuses, les protéines étrangères, etc.

Le processus de rejet de ce qui est dissemblable peut avoir lieu pendant une période extrêmement longue, ou au contraire extrêmement courte. Des années sont parfois nécessaires à l'organisme pour rejeter des corps étrangers (écharde, éclat d'obus) logés dans ses tissus, mais il n'abandonne pas la partie avant d'avoir atteint son but. En d'autres circonstances, le rejet est rapide, violent et court. Tel est le cas des vomissements, de la toux, des diarrhées, des accès de sueur, et tout particulièrement des allergies, qui peuvent se déclencher dans les secondes qui suivent le contact avec l'allergène.

Les lois dans les différents domaines

Les différentes lois générales que sont la loi de cause à effet, la loi du mouvement, la loi de l'équilibre et la loi de l'attraction des affinités agissent aussi dans d'autres domaines que celui du fonctionnement organique qui nous a servi d'exemple. Elles sont d'ailleurs actives dans tous les domaines, comme nous l'avons dit au début de ce chapitre. Rien ne peut avoir lieu sans elles, étant donné que ce sont elles qui actionnent tous les processus existants.

Afin de montrer le caractère universel de ces lois, voyons comment elles agissent dans des domaines aussi dissemblables que la chimie, la botanique et le fonctionnement d'une automobile.

En chimie

Les effets de la loi de l'équilibre se manifestent clairement dans la constitution de l'atome. Celui-ci se compose d'un noyau qui contient des protons et à l'extérieur duquel des électrons circulent sur des orbites. Or, le nombre d'électrons (particules chargées négativement) est toujours égal au nombre de protons (particules chargées positivement). Si ce n'est pas le cas, l'atome cherche à se combiner à un autre atome avec lequel il partagera des électrons afin d'équilibrer les charges négatives et positives. Par ailleurs, la manière dont les groupements d'atomes - les molécules - se combinent, se fait toujours de façon équilibrée, selon une loi qui est appelée la "loi des équilibres chimiques".

La loi de cause à effet est particulièrement bien illustrée par les processus qui ont lieu dans un fil électrique. Effectivement, le courant électrique se forme grâce au déplacement d'un électron tout au long de la chaîne des atomes du fil électrique. Ainsi, en pénétrant (cause) sur l'orbite de l'atome suivant, l'électron d'un atome chasse l'électron qui s'y trouvait (effet). Mais lui-même pénétrera sur l'orbite de l'atome qui lui fait suite (cause), ce qui aura pour effet de chasser l'électron suivant (effet), et ainsi de suite.

La loi de l'attraction des semblables peut être mise en évidence en déposant un cristal de roche, dont la pointe est cassée, dans une solution contenant les minéraux qui composent le cristal. Par attraction des semblables, les minéraux de la solution viennent se lier à ceux qui sont encore présents dans le cristal et reconstituent progressivement la pointe manquante !

Les chimistes ont souvent beaucoup de mal à combiner deux substances aux caractéristiques très dissemblables. En effet, les qualités contraires des substances en question font qu'elles se repoussent, si bien que toute liaison est impossible. Le seul moyen de réaliser cette liaison consiste à modifier fortement les caractéristiques de ces deux substances - par la chaleur par exemple - au point que leurs constitutions se rapprochent et qu'elles deviennent plus semblables.

Tant que la loi du mouvement est respectée, c'est-à-dire tant que les électrons tournent sur leur orbite autour du noyau, les atomes conservent leurs caractéristiques et continuent d'exister. Mais si ce mouvement venait à s'interrompre, l'atome s'effondrerait sur lui-même, car la vie n'est entretenue que par le mouvement.

En botanique

L'affinité des plantes avec le sol dans lequel elles croissent est bien connue. Certaines plantes aiment les sols acides, d'autres les sols alcalins. Le gazon, par exemple, pousse bien lorsque le sol est alcalin ; si la terre a un pH acide, il pousse mal, et des plantes comme la pâquerette, le plantain, la véronique et la mousse se mettent à y croître, car elles sont en affinité avec l'acidité de ce sol.

Le voisinage d'une plante a aussi son importance. Les rosiers fleurissent moins bien près d'un thuya mais sont stimulés par la présence de la lavande. Les carottes prospèrent mieux en présence de poireaux, mais les haricots et les petits pois souffrent lorsqu'ils sont à côté des oignons, de l'ail ou des échalotes.

En agriculture, on parle de cultures "associées" pour désigner des cultures réalisées dans le respect des voisinages bénéfiques entre plantes, en d'autres termes, des cultures respectueuses des affinités.

Les plantes ne sont pas livrées sans défense aux attaques des prédateurs que sont les "contraires". Elles les repoussent en sécrétant des substances répulsives. Par contre, elles attirent par d'autres sécrétions des insectes qui leur sont utiles, pour la pollinisation par exemple.

La recherche de l'affinité est telle chez la plante qu'elle peut croître de manière démesurée ; sa tige pourra aussi prendre des formes inhabituelles lorsque, se trouvant enracinée à l'ombre, elle devra vaincre un obstacle pour atteindre une zone ensoleillée.

Bien que les plantes ne soient pas des êtres doués de mouvement, la loi du mouvement agit également dans leur cas. Ne pouvant elles-mêmes se déplacer, elles sont parcourues par des "mouvements" dont l'absence ou l'interruption les ferait nécessairement dépérir. Le mouvement principal est celui de l'eau. Bien qu'invisible à nos yeux, l'eau pénètre dans les racines, remonte dans le tronc et s'échappe finalement par les feuilles sous forme de vapeur très fine. Le volume de ce courant liquide qui traverse la plante peut atteindre plusieurs centaines de litres d'eau par jour pour de grands arbres comme les peupliers.

L'équilibre entre ce que reçoit la plante et ce qu'elle donne est un facteur tout aussi important que pour tous les autres êtres vivants. Pas plus qu'un être humain, une plante ne supporte d'être surnourrie. Certes, une plante gavée d'engrais croît rapidement, elle devient grande et élancée, mais

elle est faible et résiste mal aux prédateurs. La présence de déchets en quantité exagérée dans ses tissus lui est aussi préjudiciable. Voilà pourquoi la plupart des plantes repoussent leurs déchets dans les feuilles dont elles se débarrasseront chaque année à l'automne.

La loi de cause à effet est aisément reconnaissable dans le monde végétal. Une plante ne peut croître (effet) si une graine n'a pas été plantée auparavant (cause). La plante qui se développe est toujours d'un genre qui correspond à la cause qui l'a engendrée, c'est-à-dire à la nature de la graine plantée : à partir d'un pépin de pomme ne peut pousser qu'un pommier, et non un poirier.

En mécanique

Des objets fort éloignés de la nature, tels que les machines conçues par l'être humain, sont également soumis aux grandes lois de la Création. Si rouler régulièrement avec sa voiture est meilleur pour son fonctionnement et sa longévité que la laisser pendant des mois immobile au garage, c'est parce que la loi du mouvement s'applique aussi à elle. Si une voiture reste trop longtemps sans être utilisée, les pièces "rouillent", des dépôts se forment dans l'huile et l'essence, et les joints perdent leur élasticité. Quant au changement régulier de l'huile à chaque révision, il répond à la loi de l'équilibre entre la production de déchets (qui résultent des mouvements des pièces du moteur) et leur élimination (grâce à la vidange). Le pot d'échappement joue un rôle similaire : il est en quelque sorte l'émonctoire de la voiture.

La loi d'affinité oblige le conducteur à veiller à ne remplir son réservoir qu'avec un carburant en affinité avec son moteur.

La loi de cause à effet se manifeste dans la dépendance des pièces du moteur sans l'activité desquelles il ne pourrait fonctionner.

Le caractère universel des lois fait qu'elles ne souffrent aucune exception. Si l'homme peut parler sans sourciller d'exception à la règle, et même d'exception qui confirme la règle, cela n'est possible que parce qu'il s'agit de ses lois et règles à lui, et qu'il les sait imparfaites. Par contre, avec les lois de la nature, toute exception est impossible. Rien ne saurait se produire sans entrer dans le cadre d'une loi.

Une apparente contradiction

Certain ne manqueront pas de rétorquer : "Il est dit que les semblables s'attirent et que les contraires se repoussent ; or, les pôles contraires des aimants s'attirent au lieu de se repousser ! Comment expliquer la chose ?"

Aussi surprenant que cela puisse paraître, cette attraction des pôles contraires est régie par la loi d'attraction des affinités. L'attraction peut en effet se manifester de deux manières est-il expliqué dans le Message du Graal : soit entre des genres semblables (ce que nous avons vu jusqu'à présent), soit entre des éléments de genres différents mais qui, une fois réunis, forment un tout. Dans ce dernier cas, il s'agit d'un désir de jonction. Les éléments cherchent à se joindre - ils s'attirent - pour reformer le tout auquel ils appartiennent en fait. L'affinité réside alors dans l'appartenance au même tout de base.

Nous avons tendance à raisonner en partant du principe que les parties existent d'abord et que le tout se forme ensuite, alors que c'est parce que le tout est constitué de différentes parties que, une fois dissociées de l'ensemble, ces parties peuvent mener une vie indépendante. Ainsi, le courant

électrique est constitué à la fois d'ions positif et d'ions négatifs. Sur un aimant cependant, les deux genres d'ions sont séparés : il y a un pôle positif et un pôle négatif. Les pôles de signes contraires s'attirent car, ensemble, ils reforment un courant électrique complet.

Qu'en est-il pour l'homme et la femme qui, tout en n'étant pas du même genre, sont attirés l'un vers l'autre ?

Pour trouver la réponse à cette question, il faut imaginer une créature qui n'aurait jamais vu d'être humain et qui viendrait sur Terre pour voir ce qu'est cet être étrange que l'on qualifie d'humain. S'il ne voyait qu'un homme, il n'aurait pas une vision complète de la réalité. Il verrait, certes, le côté actif, plus pratique et plus rude de l'être humain, qui caractérise l'homme, mais le côté réceptif, plus fin et plus délicat, qui se trouve chez la femme, lui échapperait. L'homme et la femme ont besoin l'un de l'autre, car leurs qualités ne peuvent s'épanouir qu'en se complétant. Précisons que cette complémentarité est un principe général et qu'une relation de couple n'est même pas indispensable à cet égard.

L'exposé des différentes lois qui vient d'être fait avait pour but de montrer que le monde est organisé avec logique et que les événements se déroulent toujours selon des règles bien définies, qui sont d'ailleurs peu nombreuses. En tant qu'êtres humains doués de libre arbitre, nous pouvons prendre des décisions sensées, car les conséquences de nos actes sont toujours prévisibles grâce à la connaissance des lois.

Chacune de nos décisions est prise en charge par les lois et nous est renvoyée sous forme de conséquences inévitables. Ce qui nous arrive est donc toujours le résultat de ce que nous avons engendré. Si cet état de fait est facile à admettre et à observer lorsque les répercussions suivent rapidement nos décisions et nos actes, il n'en va pas de même lorsque les conséquences surviennent très longtemps après. Nous vivons souvent des événements qui nous bouleversent, et bien que nous réfléchissions à leurs causes, nous n'en voyons pas l'origine. Il arrive également que nous en trouvions la cause dans des faits si anciens que nous ne parvenons pas à comprendre comment des causes si lointaines ont pu subsister aussi longtemps, avant que leurs conséquences ne prennent forme et ne nous atteignent.

Ce processus doit être explicité pour que la formation du destin puisse être réellement comprise. Nous allons l'aborder en partant de notre fonctionnement organique et en voyant comment une maladie peut se préparer pendant des années avant d'apparaître au grand jour.

Chapitre 5 : Le processus caché de la formation de la maladie

Entre le moment où les causes de la maladie sont engendrées et celui où la maladie apparaît réellement, il peut s'écouler un laps de temps très long, allant parfois jusqu'à plusieurs dizaines d'années. On voit ainsi se déclarer vers la cinquantaine ou la soixantaine des maladies dont les causes remontent à des habitudes néfastes qui date du début de l'âge adulte ou même de l'enfance. Il est dès lors légitime de se demander comment des causes si anciennes ont pu subsister. Où étaient-elles enregistrées et conservées pour que leurs effets puissent effectivement se manifester ultérieurement sous la forme d'une maladie ?

Où les causes s'inscrivent-elles ?

Il est évident que les causes doivent être inscrites quelque part, sinon les conséquences ne pourraient ressortir un jour. Mais où ces causes s'inscrivent-elles ?

La comptabilisation de toutes les erreurs n'a pas lieu à l'extérieur de nous - par exemple, dans un grand livre tenu à jour par une entité mystérieuse, comme cela est parfois présenté de façon imagée dans les contes et les légendes - mais bien à l'intérieur de nous, dans... notre terrain.

Le terrain constitue en effet le milieu interne de notre corps, et rien de ce qui entre dans l'organisme ne peut y transiter sans laisser d'une manière ou d'une autre la trace de son passage, sans l'impressionner et donc s'y inscrire. Chaque aliment, chaque boisson, chaque médicament, chaque vaccin, chaque poison, chaque drogue et chaque microbe - bref, tout ce qui pénètre dans le corps - doivent le traverser avant de le quitter ; ils marquent ainsi le terrain de leur empreinte et contribuent à lui donner ses caractéristiques.

Bien sûr, certains éléments laissent une marque plus profonde que d'autres, selon que leur usage est plus régulier ou leurs qualités plus marquantes. Une consommation régulière de fromage, par exemple, marquera davantage le terrain qu'une consommation épisodique d'œufs. Par contre, une intoxication au mercure l'imprénera beaucoup plus profondément que n'importe quel aliment ne pourrait le faire.

Notre terrain prend également des caractéristiques différentes suivant le microbe qui l'infecte. Comme tous les êtres vivants, les microbes rejettent des déchets et des résidus métaboliques dans leur environnement, qui est constitué - malheureusement pour nous - par nos propres tissus !

Les différentes déficiences organiques, avec les maladies qui en résultent, sont un autre facteur qui influe la composition de notre terrain car, lors de chaque trouble, des poisons spécifiques à la maladie sont produits. Les sécrétions hormonales jouent aussi un rôle non négligeable. Selon les sollicitations auxquelles nous soumettons nos glandes endocrines, certaines sécrétions seront prédominantes et marqueront le terrain en conséquence.

Les caractéristiques du terrain sont toujours générales, puisque le terrain est constitué de liquides qui circulent constamment dans l'organisme. Les moindres substances qui pénètrent dans le corps se répandent par conséquent rapidement dans chacune de ses parties. Chaque liquide du corps a sa vitesse propre. Le sang est le plus rapide, la lymphe et les sérums sont plus lents, mais jamais aucun d'entre eux ne s'immobilise.

Conformément à la loi du mouvement, des échanges incessants ont d'ailleurs lieu entre eux. Non seulement des substances charriées par le sang traversent la paroi des vaisseaux capillaires et se déversent dans la lymphe ou les sérums cellulaires, mais les différents liquides eux-mêmes se mélangent partiellement en traversant les parois qui les séparent. Les sérums cellulaires ne sont en effet que du plasma sanguin, et la lymphe, du sang exempt de globules rouges mais riche en globules blancs. Une partie du plasma sanguin peut ainsi facilement se diffuser hors des vaisseaux sanguins pour se rendre dans le milieu cellulaire ou, au contraire, une partie du sérum cellulaire pénétrer dans la circulation sanguine pour augmenter le volume sanguin. Les mêmes possibilités de diffusion existent en ce qui concerne la lymphe, si bien que les différents liquides dépendent étroitement les uns des autres : ce qui arrive à l'un influence rapidement l'autre.

Un poison, par exemple, qui entre dans le courant sanguin, aura tôt fait de quitter les vaisseaux pour pénétrer plus en profondeur dans les tissus, par la voie lymphatique ou par l'intermédiaire des sérums cellulaires. Il n'imprégnera pas seulement une partie limitée du corps mais le corps dans son ensemble. C'est d'ailleurs grâce à ce processus de diffusion que les principes curatifs des médicaments peuvent avoir un effet. Même si les substances médicamenteuses sont spécialement destinés à agir sur un organe précis, elles ne peuvent se diriger ni directement, ni uniquement vers l'organe malade. Elles se répartissent au contraire dans l'ensemble du terrain, et c'est de cette façon que l'organe à qui elles étaient destinées en profite lui aussi.

Les liquides organiques ne se trouvent donc pas en équilibre statique les uns à côté des autres, mais ils sont en relation d'échanges permanents.

Les toxines

L'imprégnation du terrain par les toxines et poisons - qui correspond à l'enregistrement des causes des futures maladies - est un processus caché. Il est invisible extérieurement. Les toxines et les poisons s'accumulent à l'abri de notre regard.

La présence de petites quantités de déchets et de résidus métaboliques dans le terrain est inhérente au fonctionnement de l'organisme. Rejetées par les cellules, les toxines sont conduites aux émonctoires - les reins, la peau ... - qui se chargent d'abord de les extraire du sang puis de les éliminer vers l'extérieur, dilué dans l'urine, la sueur, etc. Normalement, c'est-à-dire lorsqu'on vit de façon saine, la production de déchets est inférieure aux capacités filtrantes et éliminatrices des émonctoires. Les toxines sont ainsi évacuées au fur et à mesure qu'elles sont produites et ne s'accumulent pas dans les tissus.

Par contre, lorsque l'hygiène de vie ne respecte pas les impératifs physiologiques de l'organisme, c'est-à-dire les lois de la santé, la production de déchets est supérieure aux possibilités des émonctoires. Les toxines stagnent alors dans le sang et modifient sa composition. La quantité de déchets que le sang peut tolérer est cependant limitée. Le surplus est alors repoussé, non pas dans les émonctoires - qui sont déjà dépassés - mais dans le sérum extracellulaire.

Tant qu'aucune modification du mode de vie ne vient interrompre la production de toxines, une partie importante de celles-ci prend cette issue de secours, ce qui permet au sang de conserver une composition à peu près adéquate. La conséquence en sera que les tissus baigneront dans un milieu de plus en plus surchargé et que, finalement, les toxines pénétreront jusqu'à l'intérieur des cellules. Elles s'incrusteront dans les tissus profonds, s'agglomèreront entre elles et formeront des dépôts importants, trop importants pour être éliminés tels quels. Il faudra d'abord que ces dépôts soient dégradés en particules plus petites avant de pouvoir quitter les profondeurs tissulaires et de

remonter dans les sérums extracellulaires, puis dans le sang, pour être ensuite conduits aux émonctoires.

Le processus invisible du refoulement des toxines en profondeur a lieu de manière tout à fait naturelle. Les toxines les plus récentes se déposent sur les toxines qui les ont précédées et qui, elles-mêmes, recouvrent déjà des toxines plus anciennes. Il se forme ainsi peu à peu des couches qui se superposent comme des couches de sédiments.

Plus les déchets s'accumulent, plus les conséquences négatives pour la santé augmentent, car les cellules étouffent de plus en plus dans les déchets, et leur fonctionnement s'en trouve gêné et même dévié. Ce processus d'accumulation de toxines n'a pas lieu sans qu'on le remarque. Il est en effet possible d'en prendre conscience, car les conséquences de la dégradation du terrain se manifestent de façon visible en surface, sous forme de maladies. Les maladies sont bénignes tant que le taux de surcharges est bas, mais elles deviennent de plus en plus graves à mesure que les quantités de toxines augmentent.

Les différentes étapes de la maladie

Chronologiquement, le processus est le suivant : les premiers troubles qui apparaissent ne sont pas des maladies déclarées, mais des moments de léger "mal-être", comme un peu de fatigue, une petite perte d'élan, l'apparition de quelques boutons, des maux de tête fugaces, une nervosité accrue, un moins bon sommeil, etc. Ces différents symptômes, pour légers qu'ils soient, n'en constituent pas moins les premiers témoignages de l'encrassement du terrain qui a lieu en profondeur. Ils doivent être considérés comme les premiers "signaux d'alarme".

Si ces signaux sont pris pour ce qu'ils sont et qu'une réforme de vie vient interrompre la production des déchets, tout rentre rapidement dans l'ordre, car les petites surcharges en toxines sont éliminées en un court laps de temps. Dans le cas contraire, la dégradation du terrain se poursuit. Les toxines s'accumulent, jusqu'à gêner le travail des organes et à mettre en danger l'intégrité des tissus. Lorsque la limite de tolérance est dépassée, l'organisme ne reste pas passif face à cette marée de poisons qui l'envahit de plus en plus : il réagit. Sa réaction de défense consistera à intensifier tous ses métabolismes afin de neutraliser les déchets, de les brûler et de les éliminer. Apparaîtront, comme conséquences normales, la fièvre et des éliminations accrues : urines chargées, expectorations, sueurs abondantes, diarrhées. Contrairement aux signaux d'alarme, ces crises se manifestent de manière violente. Elles sont étendues à plusieurs émonctoires, mais ne durent pas longtemps. On a coutume de les appeler des maladies aiguës. Or, ce ne sont pas tant des maladies en soi que des "crises de nettoyage" engendrées par l'organisme lui-même pour se sauver de l'intoxication. Leur but étant de ramener le corps à la santé, on les appelle aussi des "crises curatives". Leur apparition donne au malade l'occasion de comprendre que les erreurs ne s'effacent pas au fur et à mesure qu'elles sont faites, mais qu'elles sont bel et bien enregistrées et conservées jusqu'à ce que leurs inconvénients s'additionnent et finissent par nécessiter une sérieuse remise en ordre par l'organisme.

Après une telle crise, l'état général redevient meilleur, puisque le terrain a été assaini. Qu'il le demeure est entièrement entre les mains de la personne concernée et dépend de la prise de conscience qu'elle a pu faire de la relation qui existe entre l'état de son terrain et son mode de vie.

Si cette prise de conscience n'a pas lieu, ou - ce qui revient au même - si elle n'est pas suivie d'une réforme de vie avec correction des erreurs, la production et l'accumulation de surcharges se poursuit, entrecoupée de temps à autre de crises aiguës de nettoyage. Avec le temps, celles-ci vont

cependant s'espacer, car les forces de réaction diminuent, d'autant plus que la masse de déchets à déplacer pour rénover le terrain devient de plus en plus importante.

Lorsque le besoin d'une nouvelle crise de nettoyage se présentera, l'organisme ne parviendra pas à créer une crise aussi violente, ni aussi étendue que par le passé. Ses efforts se manifesteront plus faiblement, et sur un organe unique. De plus, comme les crises ne suffisent pas pour éliminer en une seule fois les surcharges qui dégradent le terrain, les tentatives de nettoyage devront se répéter. On sera alors en présence de maladies chroniques, qui sont des efforts "chroniques" pour sauver le terrain face à des erreurs entretenues. Le propre des maladies chroniques est bien la répétition des crises, mais celles-ci sont de moindre intensité et localisées sur une partie déterminée du corps.

La localisation des troubles dépend non seulement du genre des toxines impliquées mais aussi de la puissance ou de la faiblesse des différents organes chez une personne donnée. La fragilité des organes peut être due à un accident ou à des sollicitations excessives lors d'activités professionnelles ou sportives.

La chronicité des maladies permet au malade de se rendre compte à maintes reprises que la façon dont il traite son corps n'est pas sans conséquences et que les erreurs qu'il commet s'accumulent et ne s'effacent pas au fur et à mesure qu'elles sont commises.

Tant que les forces organiques sont encore suffisantes, les maladies chroniques seront avant tout caractérisées par des troubles fonctionnels. Avec le temps cependant, ceux-ci deviendront lésionnels, car la présence de surcharges ne gêne pas seulement les organes mais les agresse dans leur substance même. Le danger est, à ce stade, que les lésions empêchent les organes de travailler avec toute l'efficacité requise et favorisent ainsi la dégradation accélérée du terrain. Progressivement, mais inexorablement, les toxines envahissent alors les tissus, les empoisonnant, les agressant et les détruisant. Les organes vont étouffer sous la masse des déchets, leur fonctionnement sera altéré et leur constitution modifiée.

Le stade suivant est celui des maladies dégénératives. Les forces de réaction étant presque épuisées, les crises de nettoyage libératrices ne sont plus possibles. La matière vivante, qui étouffe littéralement sous le poids de ses propres déchets, se désorganise complètement ; c'est alors qu'apparaissent les maladies dégénératives comme le cancer, la polyarthrite chronique évolutive, la sclérose en plaques ou le lupus érythémateux.

Pour en arriver au stade des maladies dégénératives, un temps très long est nécessaire - à moins que des prédispositions héréditaires n'accélèrent le processus - parce que ce n'est que la répétition des erreurs qui conduit à ce stade et parce que les conséquences néfastes de ces erreurs doivent d'abord s'accumuler avant de pouvoir se manifester de manière aussi dramatique. Mais, comme le dit fort justement le proverbe : "A petites causes grands effets".

Bien souvent, lorsque quelqu'un souffre de l'une de ces affections, il ne comprend pas pourquoi il est atteint d'une maladie aussi grave. Il croit avoir été frappé soudainement par cette maladie, alors que le processus qui l'a engendrée est en cours depuis bien longtemps et s'est développé silencieusement dans les profondeurs de son corps. Si le malade n'a opposé aucune résistance à l'évolution de son mal, c'est qu'il croyait que les maladies qui l'atteignaient au cours de sa vie n'étaient que des accidents et non des avertissements, et que le refoulement des toxines en profondeur par des remèdes anti-symptomatiques était une thérapie acceptable. Et, pendant tout ce temps, les conséquences néfastes de ses habitudes de vie contraires aux lois ne cessaient de

s'inscrire dans son terrain ! Elles y sont restées consignées et ce sont elles qui, après un laps de temps assez long, ont donné lieu aux troubles graves auxquels il se trouve confronté à présent.

Agir sur son terrain

Heureusement, il existe un moyen de renverser le cours des choses, c'est-à-dire d'effacer ce qui est inscrit dans le terrain. Ce moyen consiste à cesser de reproduire les erreurs qui ont conduit à sa dégradation et à faciliter l'élimination des toxines qui y sont accumulées.

Il n'est en effet pas nécessaire d'attendre passivement que les causes déjà engendrées se transforment en conséquences visibles, c'est-à-dire que le terrain dégradé engendre des maladies déclarées. A tout moment, il est possible d'agir en corrigeant le terrain - comme le fait le corps lui-même avec les crises de nettoyage - mais cette fois volontairement, et avant que les échéances morbides ne se manifestent.

Grâce à des diètes ou à des jeûnes, à des drainages et à la correction de l'hygiène de vie, le taux de surcharge diminuera. Les conséquences morbides qui devaient se manifester seront alors atténuées en conséquence, à la suite de la modification du terrain. Grâce aux merveilleuses capacités régénératrices que possède le corps, cette atténuation peut aller jusqu'à un retour complet à la santé, pour autant que les lésions n'aient été ni trop nombreuses ni trop profondes.

Une fois que le terrain a retrouvé sa composition normale, la maladie ne peut plus apparaître car, selon la loi de cause à effet, elle n'a plus aucune raison de le faire, le fond sur lequel elle se développe habituellement n'existant plus ! Les erreurs anciennes sont compensées, et leurs manifestations sous forme de dépôts toxiques effacées. Même les causes exogènes de maladies, comme les infections microbiennes, ont énormément de peine à s'implanter, car un terrain sain est capable de résister à toute agression.

Néanmoins, la rénovation du terrain n'implique pas seulement l'abandon de ce qui est mauvais. Pour se reconstituer et se régénérer, il a aussi besoin de "bonnes choses", c'est-à-dire des nutriments, de l'oxygène, du mouvement et de l'air pur que lui fournit un mode de vie sain.

Lorsque l'on décide de corriger son terrain, il est nécessaire de compenser chaque erreur par des mesures opposées, étant donné que, conformément à la loi de l'équilibre, les résultats ne sont que proportionnels aux compensations qui ont véritablement pris place. La guérison ne succède donc pas immédiatement à la décision de changer ! Au contraire, toutes les toxines qui ont pénétré à un moment ou à un autre dans le corps, et qui s'y trouvent encore, doivent d'abord être éliminées. Cette élimination ne peut cependant s'effectuer d'un seul coup, car aucun remède ne peut faire disparaître arbitrairement les toxines : elles doivent sortir de l'organisme en empruntant la voie inverse de celle qu'elles avaient prise pour y entrer. C'est un processus de longue haleine. Pour quitter les tissus où elles sont incrustées, les toxines doivent sortir des cellules, être conduites par les sérums ou la lymphe jusqu'au niveau du sang et, à partir de là, être transportées aux émonctoires d'où elles seront évacuées. Cela prend nécessairement du temps.

Un passage obligé

Le début de la cure est la période la plus difficile, car le corps, enfin soutenu dans ses efforts d'élimination par des mesures thérapeutiques appropriées, fait parfois remonter les toxines en masse vers le sang. Il en résulte un mal-être général, des maux de tête, des nausées, la réactivation des anciens maux, etc. Beaucoup de gens sont alors tentés d'abandonner leur cure de nettoyage sous

prétexte que tout va encore plus mal depuis qu'ils l'ont entreprise. Mais, en réalité, les choses s'améliorent, puisque le taux de surcharge diminue. Les maux ressentis ne sont que la conséquence obligatoire du retour des toxines et de leur présence dans le sang. Ces troubles vont d'ailleurs en diminuant au fur et à mesure que la cure avance.

Abandonner la cure reviendrait à refuser les conséquences des erreurs passées et à ne pas admettre que les toxines accumulées doivent ressortir pour que le terrain en soit libéré. Ce serait s'opposer à la loi de cause à effet en souhaitant que les effets puissent disparaître sans qu'il soit nécessaire de s'attaquer à leurs causes.

Une autre raison pour laquelle certaines personnes sont tentées d'abandonner les réformes de vie qu'elles ont entreprises est qu'elles réagissent beaucoup plus vite aux "exceptions" qu'elles se permettent de temps à autre. Ainsi, des excès alimentaires entraînent plus rapidement des problèmes digestifs, et la consommation d'alcool leur cause plus vite des maux de tête. Elles se sentent plus vulnérables, plus "sensibles" qu'avant, et croient s'être engagées dans une mauvaise direction. Mais tel n'est pas le cas : en fait, elles sont en bien meilleure santé ! Leurs forces de réaction sont beaucoup plus élevées que lorsque leur terrain croulait sous la présence de poisons. Ces forces les avertissent immédiatement de ce qui leur fait du tort, afin qu'elles puissent s'en préserver.

Les maladies peuvent se préparer pendant des années avant d'apparaître au grand jour, car les causes qui les engendrent s'inscrivent dans le terrain sous forme de dépôts de toxines. Le terrain est le trait d'union entre le passé et l'avenir, entre le mode de vie et ses conséquences sur la santé. Cet enchaînement de phénomènes est l'expression physique de la loi de cause à effet sur le plan physiologique. Puisque les lois ont un caractère universel et qu'il existe un processus d'enregistrement au niveau du terrain organique, il doit sans doute y avoir un processus correspondant au niveau spirituel. Est-ce le cas et, si oui, peut-il expliquer la formation de notre destin ?

Chapitre 6 : Le processus caché de la formation du destin

De même que les aliments, les médicaments et les poisons marquent de leur empreinte le corps dans lequel ils pénètrent, de même nos sentiments, nos pensées et nos intuitions imprègnent et marquent le corps dans lequel ils se manifestent.

L'esprit et ses enveloppes

Ce corps, qui n'est pas le corps physique, mais quelque chose de plus subtil et d'éthéré, est notre âme, c'est-à-dire l'ensemble que forment notre esprit et les enveloppes subtiles qui l'entourent. Ainsi que nous l'avons vu, l'esprit est notre moi véritable. Il est originaire du plan spirituel, et comme sa constitution n'est pas du même genre que celle du plan terrestre, il doit revêtir une enveloppe de matière dense pour être en mesure de se manifester sur ce plan. Cette enveloppe est notre corps physique.

Or, lorsque l'esprit quitte le plan spirituel pour se rendre sur Terre, il doit traverser tous les plans qui se trouvent entre le Paradis et le plan terrestre. Chacun de ces différents plans est d'un genre différent, les plus élevés étant d'une constitution plus éthérée que ceux qui sont les plus proches du plan de la matière dense auquel appartient la Terre.

Lors de son passage sur chacun de ces plans, l'esprit - conformément à la loi de l'affinité - doit revêtir une enveloppe ou un corps de même constitution que le plan sur lequel il pénètre, afin de pouvoir y vivre et y agir. Au cours de sa descente, il revêt donc des enveloppes de différents genres, les unes après les autres et les unes sur les autres. Lorsque l'esprit est incarné, il est par conséquent entouré de toutes ses enveloppes, le corps physique étant la plus extérieure.

On parlera donc d'esprit lorsque celui-ci se trouve sur le plan spirituel et qu'il est dépourvu de toute enveloppe de genre différent : c'est en fait le moi véritable de l'être humain. On parlera d'âme lorsque l'esprit est entouré d'enveloppes plus ou moins subtiles, à l'exception évidemment du corps physique. On parlera enfin d'être humain terrestre lorsque l'esprit est incarné, c'est-à-dire lorsque l'âme est revêtue d'un corps physique.

Pour la clarté de l'exposé qui va suivre, nous n'emploierons plus dans ce chapitre le mot "esprit", mais le mot "âme", ce mot étant pris au sens d'esprit entouré de ses enveloppes subtiles.

La vie de l'âme

Nos désirs, nos aspirations et nos peurs, ainsi que toutes les intuitions, pensées et émotions qui en résultent, ne sont pas issus d'un quelconque organe physique mais ont pour point de départ notre âme. En raison de leur origine, ils possèdent un caractère beaucoup plus subtil et plus léger que ce que peut produire notre corps. Ce caractère correspond aux caractéristiques plus éthérées de l'âme. L'âme est donc le siège de toutes les activités psychiques et le lieu où elles s'inscrivent, alors que les activités purement mécaniques et biochimiques sont le propre du corps.

Il faut se garder de confondre les activités psychiques avec les messages nerveux ou hormonaux qu'elles produisent et qui sont nécessaires pour que, en tant qu'esprits incarnés, nous ressentions notre vie psychique jusque dans notre corps. Il ne faut pas non plus penser qu'une partie de notre vie psychique est issue de notre cœur physique pour la simple raison que nous parlons du cœur comme étant le siège des émotions et de la vie affective. Lorsque notre cœur est brisé par le chagrin

ou que, au contraire, il déborde de joie, ou encore lorsque nous parlons du fond du cœur, que nous faisons une chose de bon cœur ou que nous sommes de tout cœur avec quelqu'un, ce n'est pas de l'organe physique qui bat dans notre poitrine dont il s'agit, mais de notre âme. Celle-ci est effectivement reliée au corps, non loin du cœur, au niveau du plexus solaire et, en cas d'émotion intense, nous la ressentons à cet endroit, d'autant plus que les émotions modifient le rythme cardiaque.

Que la vie psychique ait lieu au niveau de l'âme, et non au niveau du corps, n'est pas un fait qui nous est étranger. Nous associons couramment les manifestations de notre vie psychique aux facultés de notre âme : la droiture associée à la bonté est qualifiée de "grandeur d'âme", la bienveillance de "bonté d'âme", la détermination de "force d'âme". Quelqu'un qui n'a peur de rien a "une âme bien trempée", mais celui qui ne pense qu'au mal a "une âme vile".

Lorsque nous sommes tristes parce que des événements douloureux nous ont atteints, nous nous sentons lourds. Cette sensation de lourdeur ne correspond nullement à une augmentation de notre poids corporel, mais à une modification de l'état des enveloppes subtiles qui forment notre âme.

Le terrain de l'âme

Que les événements s'inscrivent dans notre âme, et pas ailleurs, se traduit par le fait que nous parlons de "blessures de l'âme". Un événement peut en effet marquer notre âme de son sceau et lui conférer une sensibilité particulière qui affecte sa manière d'agir ou de réagir. Bien qu'invisible, ce processus n'en a pas moins lieu.

Comme au niveau physique, il existe au niveau de l'âme un terrain dans lequel s'enregistrent tous les événements de notre vie psychique : nos pensées, nos intuitions, nos envies, nos désirs, nos aspirations et nos sentiments. A eux tous, ces éléments façonnent le terrain de l'âme et modèlent notre personnalité, si bien que notre moi personnel et individuel est le résultat de toutes les expériences que nous avons vécues.

La nourriture du corps et de l'âme

La nourriture de notre âme - c'est-à-dire les éléments qui la façonnent - est de qualité variable, comme le sont les aliments destinés à notre corps terrestre.

Aux aliments bénéfiques pour notre corps correspondent, pour notre âme, les pensées élevées, bonnes et lumineuses que sont entre autres l'amour du prochain, l'esprit d'entraide, le respect de la vie, la recherche du beau et du juste. Ces pensées vivifient notre âme et l'aident à progresser.

Les grands principes, tels que le sens du devoir et de la justice, peuvent aisément être transformés en concepts erronés. Ils correspondent alors à nos aliments dénaturés. Comme ceux-ci, ils peuvent être privés d'une partie de leur contenu (aliments raffinés) ou au contraire additionnés d'éléments étrangers et dangereux (aliments empoisonnés par des additifs nocifs).

De même que nous consommons des excitants (tabac, alcool, café) pour avoir une impression de vivacité et d'énergie, de même nous pouvons utiliser des qualités néfastes telles que la vanité, l'ambition, la haine ou l'envie pour stimuler artificiellement notre vie intérieure. La stimulation aura bien lieu mais, comme avec les excitants, elles épuiseront les forces de l'âme sans rien lui apporter de positif.

En consommant des aliments riches en toxines, pollués ou empoisonnés par des traitements chimiques, nous surchargeons notre terrain physique, mais en entretenant des pensées sombres, négatives ou haineuses, et en agissant d'après elles, nous dégradons le terrain de notre âme ! De même, si un manque de vitamines, de protéines ou de minéraux entraîne des carences dans notre corps, un manque de pensées élevées et constructives soustrait à notre âme des éléments indispensables à son épanouissement.

On peut également faire un parallèle avec la suralimentation. Une consommation excessive d'aliments et de boissons congestionne notre organisme en l'encombrant d'éléments mal digérés ou mal dégradés, de la même manière que la surabondance d'informations qui se déversent sur nous par les médias (radio, télévision, journaux, magazines, publicité) sature notre conscience d'une foule d'impressions non assimilées qui conduisent à une véritable intoxication de l'âme.

Si la qualité de nos pensées et de nos intuitions a son importance, la fréquence avec laquelle elles animent notre âme est loin d'être négligeable. Une pensée fugitive, qui traverse notre champ de conscience sans s'y attarder, a un impact bien moindre sur le terrain de notre âme que des pensées ou des impulsions qui reviennent régulièrement ou sont entretenues volontairement. Ces dernières se fixent beaucoup plus solidement en nous et, par leur force, elles colorent notre âme de façon beaucoup plus intense. C'est ainsi qu'elles attirent, par la loi d'attraction des affinités, d'autres pensées du même genre qui viennent les renforcer. Si ces pensées sont bonnes et lumineuses, elles agiront sur nous de manière constructive. Dans le cas contraire, elles auront une action négative. L'importance de la répétition pour accroître la force d'une pensée est d'ailleurs bien connue et mise à profit dans les techniques d'autosuggestion, la méthode Coué par exemple, qui préconise de répéter certaines phrases-clés.

Mais ce n'est pas tout ! L'intensité de ce que nous ressentons joue également un rôle très important. En effet, plus un événement nous touche profondément, plus les émotions, les sentiments et les pensées qu'il fait naître en nous marquent notre âme. La joie que nous ressentons après avoir échappé à un grand danger de même que la profonde douleur qui nous envahit à la suite d'un événement dramatique restent imprégnée en nous de manière durable. Ce sont là des "leçons de la vie", que nous n'oublions pas de sitôt.

Les maladies du corps et de l'âme

Lorsque ce qui s'inscrit dans notre âme est essentiellement mauvais, sombre et nocif, les conséquences qui en résultent pour notre vie psychique seront bien entendu d'autant plus négatives que ces éléments s'y accumuleront. Le processus est exactement le même que celui qui a lieu dans notre organisme où des maladies de plus en plus graves apparaissent au fur et à mesure que les toxines et les poisons s'accumulent dans le terrain.

Tant que l'âme est dépourvue d'éléments négatifs, la vie peut se dérouler harmonieusement, les contacts avec l'entourage sont paisibles, et la joie de vivre subsiste, malgré les petits problèmes de la vie quotidienne. Mais lorsque les pensées négatives et de mauvais sentiments commencent à s'installer dans notre âme, de petites frictions apparaissent dans nos relations avec l'entourage. Ces frictions faites d'incompréhension et de malentendus engendrent contrariétés, agressivité ou ressentiment. Bien que minimes, ces incidents n'en constituent pas moins les premiers signaux d'alarme qui témoignent d'une légère dégradation du terrain de l'âme.

A ce stade, il n'est guère difficile de retrouver son équilibre intérieur et l'harmonie avec son entourage. Il suffit de mettre de l'ordre dans ses pensées en se débarrassant de toute pensée perturbatrice.

Si ce retour sur soi-même n'est pas effectué, le terrain de l'âme continuera de se surcharger. Cela durera jusqu'à ce que la disharmonie ait atteint un stade trop élevé, qui nous fera alors réagir de manière violente à la moindre contradiction ou au moindre problème. Ce stade est celui qui correspond aux maladies aiguës. Le seuil de tolérance est dépassé et les crises qui éclatent font monter au grand jour ce qui se cachait tout au fond de nous. Elles révèlent ainsi ce qui s'était accumulé dans les profondeurs.

Par la violence de leurs manifestations, de telles crises - qui se produisent maintes fois au cours de la vie - nous permettent facilement de prendre conscience de ce qui ne va pas en nous.

Toutefois, si cette indispensable prise de conscience n'a pas lieu ou n'est pas suivie de résolutions qui amènent à changer ses pensées et son attitude face à la vie, le terrain de l'âme continuera à être saturé d'éléments négatifs. Les mauvais traits de caractère et les défauts s'y inscriront de plus en plus nettement et teinteront toujours d'avantage la personnalité. A la longue, c'est comme si l'habitude s'installait : habitude des situations conflictuelles, qui ne sont plus ressenties comme telles, mais comme l'inévitable et banale réalité ; habitude aussi dans les attitudes et les réactions erronées, si bien que la résignation s'installe et que les remises en question libératrices vont en s'atténuant.

Cet encrassement de l'âme sera à l'origine de l'éclosion de nombreux conflits, intérieurs et extérieurs. De ponctuels qu'ils étaient, les problèmes deviennent chroniques.

Comme pour les maladies qui touchent le corps physique, les déficiences peuvent être fonctionnelles ou lésionnelles. Elles sont fonctionnelles tant que le comportement normal n'est que perturbé, mais elles deviennent "lésionnelles" lorsque la personnalité est atteinte par des anomalies profondes du comportement : vices, penchants, etc.

Le stade des maladies dégénératives a aussi un élément correspondant au niveau de l'âme. C'est celui de la folie : la vision de la réalité est complètement déformée, la personnalité est déstructurée, le respect de soi et la conscience du bien et du mal disparaissent.

De même qu'il existe des lois de la santé qui doivent être respectées pour que le corps physique soit sain, de même il existe des lois de la santé psychique, ou lois spirituelles, qui permettent à l'âme de rester équilibrée.

Ces lois sont celles qui nous poussent à nous perfectionner en aspirant à faire le bien, à avoir une activité promotrice, à affiner et à ennoblir notre être, à développer le respect de soi et des autres, toute chose qui ne peuvent être atteintes que si nous nourrissons notre âme de pensées élevées, de concepts justes, de sentiments bons, d'intuitions lumineuses, de paroles simples et d'actes constructifs.

Assainir le terrain du corps et de l'âme

Comme les toxines dans le corps, les éléments négatifs accumulés dans l'âme peuvent être éliminés. Seule cette élimination empêche l'apparition des troubles qu'ils auraient inévitablement engendrés conformément à la loi de cause à effet.

Mais pareille élimination ne peut se réaliser - comme c'est le cas dans le corps physique - en stimulant des émonctoires. Il n'existe en effet aucun moyen artificiel ou extérieur permettant d'aller chercher les mauvaises choses qui se sont accumulées dans l'âme et de les en extraire. L'impulsion doit venir de l'intérieur, de l'âme elle-même. C'est elle qui doit renoncer à entretenir les pensées et les aspirations qu'elle souhaite rejeter. N'étant plus entretenues, elles perdront de leur force, et la puissance avec laquelle elles influençaient la personnalité diminuera en conséquence. Mais c'est loin d'être suffisant, car ce qui est bon en nous ne peut se développer par le seul fait que ce qui est mauvais disparaisse. Encore faut-il que le négatif soit remplacé par le positif.

Le processus est similaire à celui que nous avons décrit au niveau du corps physique : l'élimination des toxines ne suffit pas à régénérer le terrain, il faut encore lui apporter les éléments, les "nutriments" dont il a été privé. Il convient donc de s'ouvrir à des courants de forces positives et de chercher à développer les qualités que l'on souhaite acquérir. L'approche qui consiste à se concentrer sur ses défauts en les observant et en les analysant constamment n'est pas la meilleure, puisque leur force se trouve alors sans cesse entretenue.

Une fois le terrain de l'âme assaini, celle-ci retrouve sa résistance face aux agressions extérieures. De même que les microbes les plus agressifs ne survivent pas dans un terrain organique sain, de même les suggestions les plus nocives ne parviennent pas à s'incruster chez quelqu'un qui a un bon fond. C'est une des conséquences de la loi des affinités qui fait que les contraires se repoussent.

Le terrain de notre âme peut être transformé volontairement, mais si nous ne le transformons pas, des événements qui nous bouleversent peuvent nous pousser à le faire, comme c'est le cas au niveau du corps physique où les déficiences induites par la maladie nous contraignent à adopter une nouvelle hygiène de vie.

Or, la décision de changer n'est pas le changement lui-même. Celui-ci n'est obtenu qu'à la suite des efforts entrepris, ce qui implique que les résultats ne sont pas instantanés. Certaines personnes pensent que leur bon vouloir sera immédiatement suivi d'un changement radical. Elles s'attendent à ce que leur vie devienne paisible, harmonieuse et belle en un tour de main. Pareil espoir n'est cependant pas conforme aux possibilités qu'offrent les lois.

Tout ce que quelqu'un a accumulé en profondeur et qui a subsisté au cours du temps, se trouve toujours en lui. Il doit donc s'en débarrasser afin d'en être libéré. Cette élimination est un processus et, en tant que tel, elle prend un certain temps. Elle débute même, comme lors d'une réforme de vie sur le plan physique, par une période pendant laquelle on peut facilement avoir l'impression que la situation empire, étant donné que les problèmes qui avaient été refoulés en profondeur réapparaissent brusquement à la surface pour être résolus. Et pourtant, malgré les apparences, la situation est meilleure, puisque la bonne direction qui a été prise empêche désormais l'accumulation de nouveaux éléments négatifs dans le terrain de l'âme, qui peut commencer à être rénové.

Sur le plan de l'âme, il existe donc bien un processus d'enregistrement qui permet à d'anciens conflits de resurgir longtemps après que les causes qui leur ont donné naissance ont été inscrites à ce niveau. Ce processus est similaire à celui qui permet aux toxines accumulées dans le corps de déclencher une maladie très longtemps après qu'elles y ont pénétré. Nos pensées, nos décisions et nos actions ne disparaissent pas dès qu'elles ont été engendrées, mais elles subsistent dans le temps, car leur effets se sont inscrits dans le terrain de notre âme. Elles peuvent donc réapparaître bien plus tard et conditionner notre comportement et les événements que nous vivrons à l'avenir.

La loi de cause à effet et l'âme

Si nous développons un tempérament vif, actif et impulsif, nous agirons en conséquence, puisque telle est notre manière d'être, et il nous sera difficile d'agir avec calme, pondération et patience. Ce comportement, qui est le nôtre aujourd'hui, sera le même demain, pour autant que nous ne l'ayons pas modifié entre-temps. Il dessine donc déjà la forme de nos actes à venir.

Cependant, ce conditionnement du futur par le présent n'agit pas seulement sur notre manière d'être, mais aussi sur les événements auxquels nous aurons à faire face. En effet, selon la loi de l'attraction des affinités, nous attirons des personnes semblables à nous, c'est-à-dire des personnes qui possèdent des idées, des tendances et des comportements similaires aux nôtres. Or, parce que ces personnes nous sont semblables, elles créent aussi des situations semblables à celles que nous produisons. En les attirant vers nous, nous attirons aussi les situations qu'elles engendrent. Des situations que nous avons imposées autrefois à d'autres peuvent donc nous revenir plus tard sous forme d'événements que nous serons obligés de vivre personnellement. Par exemple, une personne dominatrice attirera des gens dominateurs, qui lui imposeront des situations dans lesquelles elle sera elle-même dominée et goûtera ce qu'elle a imposé à d'autres.

Ainsi, par l'action des lois, ce que nous engendrons, et qui reste vivant en nous, nous revient, que ce soit dans un avenir proche ou lointain. Ce processus de formation du futur par les événements présents n'est rien d'autre que ce que l'on a coutume d'appeler la formation du destin.

Le destin n'a par conséquent rien d'arbitraire. Il se forme à partir de tout ce que nous émettons par nos pensées, nos aspirations et nos actes. Bien que caché, le processus d'enregistrement existe. Il se déroule dans l'âme, qui joue ainsi le rôle de trait d'union entre le passé et l'avenir.

La clé de notre destin est notre libre arbitre, car c'est grâce à lui que nous décidons de ce qui s'inscrira dans le terrain de notre âme. Quant à ce que nous y aurons inscrit, nous devons le récolter, conformément à la loi de cause à effet qui renvoie inexorablement à son auteur les conséquences de ses actes. C'est ce que le Christ enseignait en disant : "Ce que tu sèmes, tu le récolteras !"

Mais la loi de cause à effet n'agit pas seulement sur le plan de la matière dense, elle agit également sur le plan spirituel. En fait, le Christ ne parlait pas des semailles et des moissons terrestres, mais de ce que sème et doit récolter l'âme. La loi de cause à effet régit donc également tout ce qui a trait à l'âme des êtres humains. Elle n'est d'ailleurs pas la seule loi à le faire. Toutes les lois générales dont nous avons déjà parlé agissent aussi au niveau de l'âme.

La loi de l'attraction de l'affinité et l'âme

La loi de l'attraction des affinités, par exemple, fait que ceux qui ont des traits communs s'attirent, alors que ceux qui n'en ont pas se "repoussent". Il est facile d'observer dans n'importe quel groupement humain la justesse du proverbe : "Qui se ressemble s'assemble." Si un sportif, un bricoleur et deux artistes se retrouvent autour d'une table, ce sont les deux artistes qui ne tardent pas à entrer en grande conversation.

Cette tendance toute naturelle, qui est due à l'attraction des affinités, se concrétise dans les innombrables clubs, groupements, partis ou sociétés qui rassemblent des gens mus par un même intérêt ou un même idéal.

C'est encore l'attraction des semblables qui explique que nous apercevons d'abord chez autrui ce qui nous ressemble. Ne remarquons-nous pas bien plus facilement les personnes qui ont les mêmes qualités ou les mêmes défauts que les nôtres, que celles avec lesquelles nous n'avons aucun point commun ? Les gens dynamiques sont surtout attirés par ceux qui sont dynamiques, tout comme les gens déprimés remarquent avant tout les autres personnes déprimées de leur entourage.

Même les moqueries et les sarcasmes, qui peuvent aller jusqu'à une haine farouche, sont soumis à cette loi. Le moqueur voit dans celui dont il se moque une qualité que lui-même possède, mais qu'il n'utilise pas. Cela l'irrite, il s'en afflige et devient agressif. Or, il ne peut manifester cette agressivité que contre quelque chose qu'il voit, donc qu'il remarque par affinité. Cela revient à voir la paille dans l'œil de son prochain, mais à ne pas voir la poutre dans le sien.

En effet, certaines personnes qui s'efforcent de s'améliorer désespèrent parfois de ne pas disposer d'un moyen objectif pour se voir telles qu'elles sont afin de pouvoir agir efficacement sur leur développement personnel. Pourtant, ce moyen existe. Il nous est justement fourni par la loi d'attraction des affinités : tout ce qui nous irrite chez les autres, ce sont les défauts qui nous sont propres, des défauts sur lesquels nous pouvons par conséquent travailler.

Il convient de souligner que nous ne remarquons pas certains défauts chez autrui et que, si les événements font malgré tout que nous les voyons, ils ne nous irritent pas. Ils ne nous touchent pas parce que nous ne sommes pas en affinité avec eux. La situation suivante peut donc se présenter : un ami à vous s'irrite de la paresse d'une de vos relations communes. Or, vous n'aviez vous-même jamais remarqué que cette personne était paresseuse, tout simplement parce que vous ne partagez pas ce défaut avec elle, alors que votre ami, lui, est paresseux.

Puisque l'âme attire ce qui est en affinité avec elle, si nous ne sommes pas contents de la situation que nous avons attirée - et dans laquelle nous vivons - le plus sûr moyen de la changer est, non pas de changer la situation, mais de nous changer nous-mêmes. Effectivement, dès que notre état intérieur se sera transformé, il ne sera plus en affinité avec la situation en question et la "repoussera", en d'autres termes, elle ne le touchera plus.

La loi de l'équilibre et l'âme

Lorsque la loi de l'équilibre s'applique à l'âme, on parle de loi de compensation ou d'équilibre entre le donner et le recevoir : le résultat de nos actes est toujours proportionnel à nos efforts.

De deux musiciens aux capacités égales, celui qui s'exerce quotidiennement deviendra un bien meilleur interprète que celui qui ne se consacre à ses exercices qu'épisodiquement. De même, une personne qui fait des efforts pour être respectueuse envers son entourage et agréable avec autrui, bénéficiera d'une vie et d'un environnement beaucoup plus harmonieux que celle qui ne fait aucun effort dans ce sens.

L'inobservance de la loi de l'équilibre dans nos rapports avec notre entourage entraîne de nombreux problèmes. Un enfant qui reçoit tout de ses parents, sans que ceux-ci exigent quoi que ce soit en retour, devient un enfant gâté, "pourri", et malheureux. Plus tard, étant habitué à toujours recevoir sans jamais avoir à donner, il s'attendra à obtenir de bons résultats dans ses études sans avoir à faire les efforts qui s'imposent. Par la suite, il souhaitera un salaire supérieur au travail qu'il est capable d'effectuer, et il exigera de la société plus qu'il n'est en mesure de lui apporter.

La loi du mouvement et l'âme

En raison de la loi du mouvement, tout ce qui veut rester vivant et sain, et souhaite évoluer, est contraint de se mouvoir. Cela est vrai pour le corps, qui a besoin d'exercice pour rester en bonne santé, mais c'est également vrai pour notre âme. Notre moi réel ne peut en effet rester en vie et continuer à évoluer que si nous le maintenons en mouvement, c'est-à-dire en activité.

Or, pour notre âme, le mouvement consiste à se préoccuper de choses qui sont en affinité avec elle, de choses qui dépassent donc le plan exclusivement terrestre et matériel. Font partie de ces choses la recherche du sens de la vie et la compréhension des grandes questions : D'où venons-nous ? Que faisons-nous ici-bas ? Où allons-nous après la mort ?

Tout comme nous pouvons avoir des capacités physiques plus ou moins développées, selon que nous sollicitons activement ou non notre corps, nous pouvons aussi avoir une âme évoluée parce que nous la sollicitons suffisamment ou, au contraire, une âme endormie et "atrophiée" parce que nous la négligeons.

Voilà qui explique le fait que, pour certaines personnes, la réalité de la nature immatérielle du moi profond de l'homme et l'existence dans la Création de plans autres que le plan terrestre sont des évidences, alors que d'autres ont beaucoup de mal à envisager jusqu'à la possibilité de telles choses.

La loi de cause à effet veut que chaque âme se retrouve avec les facultés qu'elle a développées en proportion exacte avec les efforts qu'elle a fournis dans ce sens. Si, au lieu de se préoccuper uniquement de questions et de désirs matériels, l'être humain a une intense vie spirituelle, il se retrouvera avec des facultés de l'âme bien épanouies qui lui permettront de façonner son destin d'une manière beaucoup plus consciente.

Si la connaissance des lois permet de comprendre pourquoi nous sommes responsables de ce qui nous arrivera au cours de la vie qui est encore devant nous, il nous faut aussi expliquer comment nous pouvons être responsables de ce qui s'est passé au début de cette vie, dans notre enfance, c'est-à-dire avant que nous ayons la possibilité de prendre consciemment des décisions. Nous retrouvons ici les questions que nous nous posons au départ : Où se situe notre responsabilité en cas de maladie héréditaire et comment un enfant malade de naissance pourrait-il être responsable de sa maladie ?

Chapitre 7 : Un malade de naissance est-il responsable de ses maux ?

L'être humain est un esprit immatériel qui s'incarne dans un corps physique. Quel est donc le but de cette incarnation ? A-t-elle lieu par hasard ou est-elle voulue par une volonté supérieure et a-t-elle un but précis ?

Il existe de nombreuses réponses à ces questions mais, au fond, elles se résument à deux conceptions de la vie. La première est que la vie est apparue par hasard : elle n'a donc pas de sens et il faut profiter au maximum, des plaisirs et des jouissances qu'elle nous offre. La deuxième approche considère que la vie est une école qui permet à l'esprit de se développer et de se perfectionner grâce aux expériences qu'il fait au cours de son existence ici-bas. Le but de cette école est de rendre les esprits aptes à retourner un jour sur le plan spirituel dont ils sont issus.

Étant donné que, comme nous l'avons vu, le hasard n'existe pas et que tous les événements sont soumis à des lois précises, nous allons rejeter la première approche et nous rallier à la seconde.

De nombreuses questions

L'esprit est donc sur Terre pour apprendre. Mais que se passe-t-il si l'être humain arrive au terme de sa vie et meurt avant de s'être suffisamment développé et perfectionné pour remonter dans sa Patrie spirituelle ? Tous ses efforts auront-ils été vains ? Ou sera-t-il automatiquement transporté au Paradis ? Dans un cas comme dans l'autre, qu'advient-il des mauvais fruits qu'il a engendrés et n'a pu récolter avant son trépas ? En est-il débarrassé et sa responsabilité supprimée pour autant ?

Répondre par l'affirmative à ces différentes questions reviendrait à aller à l'encontre de toutes les lois de la Création. Ce serait nier la loi de cause à effet, puisque les semailles ne seraient pas suivies de récoltes. Ce serait nier l'indispensable compensation en tout (loi de l'équilibre). Ce serait nier également la nécessité de l'effort sur soi pour se perfectionner (loi du mouvement). Ce serait enfin ignorer la loi de l'affinité, puisque deux catégories - ceux qui ont suffisamment évolué et ceux qui ne l'ont pas encore fait - se retrouveraient ensemble sur le plan spirituel ou Paradis.

Pareille incompatibilité entre nos conceptions courantes et la réalité de l'existence des lois n'a pourtant aucune raison d'être. Pour sortir de cette contradiction, il ne faut en vérité admettre qu'une seule chose : le fait que l'esprit ne s'incarne pas seulement une fois, mais plusieurs fois sur cette Terre.

La réincarnation, clé de la compréhension

A vrai dire, le refus de la réincarnation est surprenant, car si "techniquement" - pour utiliser une expression actuelle - un esprit immatériel peut s'incarner dans un corps physique, il n'y a aucune raison pour qu'il ne puisse pas le faire une seconde fois, puis une troisième fois, voire un grand nombre de fois.

L'un des arguments concrets qui est souvent invoqué pour rejeter cette possibilité est d'ordre génétique. Il s'appuie sur le fait que la probabilité qu'une association de gènes puisse aboutir, à des époques différentes, à la formation de deux corps identiques, est nulle. Cette réalité enlève par conséquent à un esprit donné toute possibilité de retrouver un corps identique pour sa nouvelle incarnation.

L'idée qui sous-tend ce raisonnement est que notre corps aurait la même apparence d'une incarnation à l'autre et qu'un esprit serait reconnaissable à travers ses différentes vies par son corps physique qui resterait toujours le même.

Cette approche pourrait être considérée comme juste si l'esprit n'évoluait pas, c'est-à-dire s'il subsistait toujours sous la même forme. Mais, comme nous l'avons vu, la loi du mouvement pousse à l'évolution, c'est-à-dire au changement. L'esprit sera donc différent à chaque incarnation et il aura besoin d'un corps correspondant aux nouvelles caractéristiques qu'il aura acquises au cours de son évolution.

La nécessité de posséder un corps physique qui corresponde aux qualités de l'esprit relève de la loi de l'affinité. Il est en effet nécessaire que l'esprit et le corps soient en affinité pour que l'esprit puisse exprimer correctement ses potentialités vers l'extérieur. Un esprit vif et entreprenant, par exemple, ne pourrait ni pénétrer dans un corps lourd et faible, ni se lier à lui. Ils n'iraient pas ensemble. Ils se repousseraient et rendraient l'incarnation impossible, à moins que des retours karmiques le nécessitent.

A l'école de la vie, lors du passage d'une classe à l'autre, c'est-à-dire d'une vie à l'autre, il faut avoir un corps adapté à l'enseignement de la classe suivante. Cela implique obligatoirement que l'on abandonne à la mort terrestre le corps utilisé précédemment.

Le corps physique n'existe que pour un court laps de temps. L'esprit, par contre, ne cesse pas de vivre à chaque nouvelle mort du corps, mais il poursuit son existence sans discontinuer d'une vie à l'autre. La conséquence en est que les répercussions de nos actes passés, qui adhèrent encore à notre âme, ne cessent pas non plus d'exister à la mort terrestre. Elles nous suivent jusque dans l'au-delà, et même jusque dans nos vies ultérieures. C'est ce que le Christ enseignait en disant que nos œuvres nous suivent.

Une personne peut donc être malade dans une incarnation pour des raisons remontant à une vie précédente. Évidemment, les toxines qui se sont accumulées dans notre corps ne nous suivent pas d'une vie à l'autre. Par contre, nos erreurs de conceptions et nos mauvaises habitudes nous suivent, puisque ce sont des caractéristiques de l'âme et non du corps. L'affinité qui existe entre notre esprit et notre corps affaibli organiquement par de graves erreurs commises dans une incarnation donnée devra se retrouver entre notre esprit et notre nouveau corps dans une incarnation à venir. Nous serons alors attirés dans un fœtus qui présente les qualités et les défauts requis pour que cette relation d'affinité soit effective.

Ce n'est donc pas un esprit tout neuf qui entre dans le monde à la naissance, mais c'est un esprit déjà ancien, c'est-à-dire un esprit qui existe depuis fort longtemps et qui a de nombreuses expériences derrière lui. Cet esprit vient au monde grâce à un nouveau corps dont les caractéristiques ont été déterminées par les gènes des parents. Il se lie donc à un corps qui lui convient, mais il n'est pas lié aux parents qui le lui offrent, car ceux-ci ne font que lui léguer un corps physique.

Maladies héréditaires

Les parents qui transmettent une maladie héréditaire à leur enfant ne lui donnent pas cette maladie ou cette faiblesse organique, car celui-ci en possédait déjà tous les éléments en lui, dans son âme. Les parents ne font qu'offrir à des esprits qui en ont besoin, et qui leur sont étrangers, des corps atteints des faiblesses ou des infirmités qui leur sont nécessaires. Nécessaires ? Oui, nécessaires

pour prendre conscience des faiblesses qu'ils portent dans leur âme et qui datent d'une incarnation précédente. De telles faiblesses peuvent être dues à un manque de respect pour son outil physique, ou encore à un penchant comme l'alcoolisme, le tabagisme, la boulimie, etc.

En retrouvant un corps qui le fait souffrir des déficiences qu'il s'est créées lui-même, l'esprit a l'occasion de prendre conscience de son comportement erroné et de modifier son attitude intérieure en conséquence. Un enfant qui naît avec une maladie grave ou une infirmité n'est pas innocent du seul fait qu'il se trouve au début de sa vie terrestre du moment. Les compteurs ne sont pas remis à zéro à chaque nouvelle naissance. L'enfant en question n'est un enfant que physiquement. Intérieurement, il est un esprit qui a déjà évolué. Certes, il ne donnera sa pleine mesure qu'à partir de l'adolescence, mais il porte toujours en lui la responsabilité de tous ses actes passés qui n'ont pas encore été effacés par des répercussions ou des changements intérieurs.

Un nouveau-né, ou plus exactement un esprit dans un corps de nouveau-né, est donc toujours à l'origine de sa maladie, qu'elle soit héréditaire ou non. Il n'est pas le jouet du hasard, ni le fruit de combinaisons génétiques aveugles, mais le responsable des maux qu'il s'est attirés par ses propres décisions et ses propres actes.

Plus d'un se révoltera contre cette manière de voir sous prétexte que les malades ont déjà assez de soucis sans qu'on les démoralise encore davantage en les culpabilisant avec des explications de ce genre. Le désir de ne culpabiliser personne est d'ailleurs une caractéristique de notre époque. Il vise à éviter que la mauvaise conscience ne s'installe, qu'une certaine déstabilisation n'en résulte, que la personne concernée ne perde ses repères et ne ressente un mal-être intérieur encore plus grand.

Mais à y réfléchir de plus près, se rendre compte d'une erreur, n'est-ce pas reconnaître sa responsabilité, donc sa culpabilité ? Le sentiment de culpabilité n'est-il pas le passage obligé pour pouvoir prendre conscience d'une erreur que l'on a commise ? La mauvaise conscience n'est-elle pas la seule chose - à part la douleur et la sagesse - qui puisse nous faire renoncer à ce qui est néfaste en nous et nous amener à adopter une nouvelle manière de penser et d'agir ?

Dans toutes ces réflexions, ce qu'il est important de considérer, c'est l'esprit immatériel ou âme. L'esprit est là pour apprendre, et son existence ne s'interrompt jamais. Il dure dans le temps et fait le lien entre le passé et l'avenir.

L'influence de l'âme

Cependant, les causes des maladies ne sont pas uniquement physiques. Nos maladies peuvent aussi nous faire prendre conscience de certains défauts qui affectent notre âme. C'est ainsi que les conséquences des souffrances morales que nous infligeons à autrui peuvent nous revenir en touchant notre être intérieur aussi bien que notre corps. Les maladies ne sont en effet qu'une des nombreuses expériences vécues possibles, et elles nous affectent comme n'importe quel autre événement.

Les sentiments de désespoir, d'oppression, de dévalorisation, d'exclusion, d'abandon ou de révolte qui se réveillent au cours d'une maladie peuvent être dus aux souffrances physiques qui résultent d'une hygiène de vie erronée. Il se peut aussi que ce soient les répercussions des sentiments que nous avons engendrés chez nos semblables par la manière dont nous les avons traités, qu'il s'agisse de la vie familiale ou professionnelle, ou de tout autre domaine de la vie privée ou publique. En éprouvant personnellement ces sentiments, nous sommes à même de nous rendre compte de ce que

nous avons infligé aux autres. Il nous sera alors plus facile de regretter ce qui était erroné dans notre comportement.

Si les défauts de notre âme peuvent s'exprimer dans une maladie physique, c'est parce que ce sont les caractéristiques de l'âme qui déterminent la forme du corps. Le corps astral, l'enveloppe la plus dense de l'âme, est en effet le modèle ou le moule d'après lequel se formera le corps physique. Les gènes ne sont pas capables à eux seuls de former un corps. Ils ne font que donner l'impulsion à la multiplication et à la différenciation cellulaire. Le corps astral, lui, place les différents types de cellules aux endroits qui sont les leurs dans l'édifice corporel. Pour employer une image : les gènes font monter la pâte cellulaire, alors que le corps astral lui donne sa forme. Les faiblesses du corps astral - qui dépendent des faiblesses de l'âme - se retrouveront donc inévitablement au niveau du corps physique.

Mais qu'est-ce qui fait que les répercussions des défauts de l'âme se manifestent dans certains cas sur le plan de l'âme et dans d'autres sur le plan du corps ? Les cas sont multiples, mais on peut en envisager deux, selon la nature du défaut. Si le défaut en question est relié au corps d'une façon quelconque - pensons par exemple à la paresse de l'âme qui fait négliger les soins du corps - les répercussions reviendront principalement au niveau du corps. Par contre, si le défaut touche avant tout l'âme, les répercussions se manifesteront plutôt à ce niveau. Beaucoup dépend de la réceptivité de l'âme aux leçons que veut lui enseigner la vie. En raison de leur finesse, les retours spirituels ne sont pas toujours perçus suffisamment clairement. S'ils n'aboutissent pas à des changements intérieurs, ils se manifesteront dans des enveloppes toujours plus denses où ils seront mieux perçus. Ils finiront ainsi par se manifester aussi dans le corps physique. Cette densification est une aide car, lorsque nous sommes incarnés, nous ne nous laissons parfois toucher intérieurement que si les répercussions nous atteignent physiquement.

Les maladies ont-elles seulement des causes spirituelles ?

La connaissance de l'existence de ce processus de densification a amené certaines personnes à conclure que les maladies physiques étaient exclusivement dues à des causes spirituelles et que, en conséquence, tous les malades avaient des défauts au niveau de l'âme et que quelqu'un qui n'était jamais malade avait nécessairement un bon fond ! Une telle conception n'est possible que si l'on a une vue fragmentaire des processus de formation de la maladie. La maladie a en effet deux origines: physique et spirituelle (psychique). Des personnes qui ont de graves défauts au niveau de l'âme ne contracteront pas nécessairement une maladie. Les conséquences néfastes qui doivent résulter de leurs défauts peuvent se manifester tout simplement à un autre niveau.

Dans le même ordre d'idées, il existe une autre approche qui cherche à expliquer chaque maladie particulière par des troubles psychiques précis. On dit par exemple que les oppressions que cause telle maladie seraient le lot réservé aux personnes qui oppriment les autres. A l'encontre de cette façon de voir, il faut préciser que ce que peut ressentir quelqu'un lors d'une maladie donnée est très variable d'une personne à l'autre. Ce peut être de l'oppression, mais il peut aussi s'agir du désespoir, de l'agressivité, de la colère, de la culpabilité, ou d'autres réactions que seule la personne concernée peut vraiment ressentir, puisque c'est elle qui vit l'expérience en question, et qu'elle doit découvrir, puisque c'est elle qui doit en tirer la leçon.

Bien souvent, les causes spirituelles des maladies ne sont pas saisies consciemment par le malade, mais la situation qu'il vit le poussera, s'il ne s'y oppose pas, à adopter un nouveau comportement qui, à cause des souffrances qu'il a endurées, s'enracinera profondément en lui.

Ce comportement positif corrige alors celui qui est erroné. La cause qui a engendré la maladie ayant disparu, les conséquences néfastes qui devaient en résulter cesseront également de s'exercer sur lui. La guérison qui en résulte surviendra dans la même vie ou, si la maladie comportait une infirmité ou des lésions irréversibles, dans une autre vie. Les inconvénients physiques qui subsistent dans la même vie peuvent néanmoins diminuer en partie, mais ce sont surtout les souffrances de l'âme, engendrées par la maladie, qui peuvent disparaître complètement.

La possibilité d'une origine spirituelle des maladies permet aussi de comprendre pourquoi certaines maladies ne guérissent jamais complètement, malgré les meilleurs soins et les traitements les plus efficaces : leurs causes spirituelles ne sont pas encore effacées.

La maladie est le résultat d'erreurs et de comportements erronés, elle est source de souffrances, mais elle ne peut être considérée comme quelque chose d'exclusivement négatif. Elle est en fait positive à plus d'un titre. Physiquement, elle témoigne des efforts que fait l'organisme pour débarrasser le terrain des toxines qui le surchargent. Spirituellement, elle nous permet de prendre conscience des défauts qui rongent notre âme, afin que nous puissions nous en débarrasser. Le témoignage de nombreux malades montre combien la maladie peut être bénéfique. Leur maladie a été pour eux leur plus grande chance, une chance grâce à laquelle ils ont pu donner un sens nouveau à leur vie, un sens plus élevé.

La responsabilité que nous avons par rapport à tous nos actes demeure jusqu'à ce que les erreurs que nous avons commises soient réparées et que les défauts qui les ont engendrées soient corrigés. Elle peut donc s'étendre sur une très longue période de temps, et même inclure plusieurs vies, en occasionnant de grandes et de longues souffrances.

Face aux souffrances qui l'atteignent, les êtres humains s'interrogent sur la raison pour laquelle Dieu tolère tant de douleurs. Ils se mettent à douter qu'Il soit Amour et se demandent pourquoi Il punit si durement l'humanité de ses erreurs.

Chapitre 8 : Les maladies sont-elles des punitions ?

Une punition est ce que l'on fait subir à l'auteur d'un acte jugé répréhensible. Contrairement à une récompense, elle est généralement désagréable pour celui qui la reçoit, car elle a pour but de le sanctionner pour ses actes.

Les punitions et les peines émanent de ceux qui sont investis de la justice. En ce qui concerne les maladies, cette justice n'est évidemment pas la justice humaine. Comme nous l'avons vu, ce sont les lois naturelles qui nous amènent la maladie. Les maladies seraient-elles la punition que nous apportent les lois de la nature pour sanctionner nos fautes ?

Agir avec justice

Si tel est le cas, les lois sont-elles capables de rendre justice ? Et si elles le sont, quelles sont donc les conditions à remplir pour qu'elles soient en mesure de le faire ?

Chacun sait que, pour rendre justice, il faut avoir une connaissance exacte des faits. Aucun événement, aucun détail ne doit rester ignoré. Mais disposer d'une liste de faits ne suffit pas, il faut encore savoir quels sont les plus importants et quels sont ceux qui ne jouent qu'un rôle secondaire. Il faut pouvoir les appréhender dans toutes leurs nuances, en déterminant l'influence de chacun d'eux sur l'ensemble. C'est uniquement de cette manière qu'une juste sentence pourra être prononcée. Celle-ci sera toujours parfaitement adaptée à la gravité du cas, car une sentence trop sévère est tout aussi mauvaise qu'une sentence trop clémente.

Pour être juste, la nature de la sentence doit aussi être en relation étroite avec les faits. En effet, lorsque la punition est sans rapport avec le délit, la prise de conscience de la relation de cause à effet est rendue beaucoup plus difficile. Le but d'une punition est pourtant que le coupable se rende compte de ce qu'il a fait et s'en abstienne à l'avenir !

La justice doit être constante. Elle ne peut punir une fois, puis s'abstenir la fois suivante, ni punir sévèrement ou légèrement une même faute suivant la personne qui la commet. Pour être juste, elle doit aussi pouvoir s'appliquer à tous, même aux plus forts. Pour cela, elle doit être toute-puissante afin de pouvoir s'imposer comme une force incontournable.

Les lois de la nature répondent-elles à tous ces critères ?

Les lois sont exactes et justes

En ce qui concerne l'évaluation correcte des faits, nous avons vu que les lois enregistrent dans le terrain organique, comme d'ailleurs sur le plan de l'âme, absolument tout ce qui émane de nous ou vient à nous. L'enregistrement se fait d'une manière exacte et parfaitement nuancée, car non seulement rien ne peut s'inscrire qui ne se soit effectivement passé, mais chaque chose qui s'inscrit, le fait avec l'intensité précise avec laquelle elle a lieu : faible pour les événements accessoires, forte pour les faits marquants. La correspondance entre la réalité et les faits enregistrés est donc rigoureusement exacte. Dans tous les cas, elle est bien meilleure que ce que pourra jamais obtenir la justice humaine.

La relation entre les causes et la nature de la sentence est tout aussi exacte. Le genre des maladies sera toujours en affinité avec la nature de leurs causes : des maladies de pléthore en cas d'abus, des

maladies de carences en cas de manques, des troubles du métabolisme des lipides (obésité, problèmes hépatiques, maladies cardio-vasculaires...) en cas de surcharges en graisse, etc.

L'action des lois est toujours en parfait accord avec la justice, car les répercussions correspondent invariablement à l'état réel du terrain et non à un état supposé ou à celui qui était le sien à une autre époque. Lorsqu'une maladie se déclare sur un terrain qui a déjà été assaini par une réforme du mode de vie et dont les déficiences ont été en grande partie corrigées par des cures de drainage et de détoxification, le degré de gravité de cette maladie correspondra aux conditions du terrain du moment et non à celles qui étaient les siennes lorsqu'il était fortement intoxiqué.

En raison de l'immuabilité de la loi de cause à effet, si nous récoltons quelque chose, c'est obligatoirement parce que nous l'avons semé auparavant. Jamais nous ne pouvons récolter quelque chose que nous n'avons pas engendré un jour, d'une manière ou d'une autre. La façon dont nous semons n'est pas toujours active, comme l'est par exemple une suralimentation consciente du corps ou une consommation délibérée de tabac. Elle peut aussi être passive, ce qui est le cas lorsque nous ne faisons aucun effort pour comprendre ce dont notre organisme a besoin.

L'immuabilité des lois

Les lois de la nature ont aussi le caractère immuable que doit avoir la justice. Elles ne se modifient jamais, mais agissent toujours de manière identique à elles-mêmes. Si une loi de la nature pouvait se modifier, nous ressentirions tous qu'il serait erroné de la considérer comme une loi. Les lois agissent actuellement comme elles agissaient dans le passé le plus reculé et comme elles agiront dans l'avenir le plus lointain. Les lois de la santé auxquelles est soumis notre corps restent par conséquent toujours les mêmes. Il s'ensuit que l'état de santé de la population ne dépend pas tellement de la découverte de remèdes de plus en plus nombreux ou de techniques médicales toujours plus sophistiquées, mais de l'adoption d'un mode de vie de plus en plus conforme aux lois de la santé.

Il va de soi que la forme que prend ce qui est soumis aux lois (les différentes formes prises par les maladies, par exemple) se modifie. L'évolution n'est donc pas exclue de la nature, mais elle a toujours lieu dans le cadre strict des lois.

Le caractère immuable des lois naturelles doit être mis en opposition avec le caractère très changeant des lois humaines. Ces dernières, en effet, varient énormément d'un pays à l'autre et d'une époque à l'autre. Les êtres humains modifient leurs lois pour les rendre conformes à leur volonté, ce qui est tout simplement impossible avec les lois de la nature ; avec elles, c'est l'homme au contraire qui doit changer pour vivre de façon conforme à la volonté des lois.

En agissant toujours de manière identique, en faisant invariablement suivre chaque cause d'un effet et en donnant toujours à ces effets un aspect semblable aux causes, les lois de la nature ôtent toute possibilité d'arbitraire. Avec elles, le favoritisme est donc tout aussi exclu que la corruption !

Les lois de la nature fonctionnent avec une force contre laquelle les hommes sont totalement impuissants. L'être humain pourra faire appel à toute sa science, utiliser toutes ses inventions et déployer toutes ses astuces, il ne parviendra jamais à résister à la toute-puissance des lois. Il ne peut faire qu'un grain de blé produise autre chose qu'un épis de blé, il ne peut éviter que la mort ne survienne lorsque le corps a atteint la limite extrême de la vie, ou qu'un terrain dégradé n'engendre la maladie.

Vaincre la nature ?

On entend souvent dire que l'homme a réussi à "vaincre" la nature ou qu'il est devenu le "maître" de la nature. Cela veut-il dire qu'il serait devenu capable d'agir en dehors des lois ? Non !

L'homme dit qu'il a vaincu la nature quand il a réussi à fabriquer une chose que la nature n'avait pas encore produite ou qu'il a fait quelque chose qui ne s'est pas encore déroulé dans son environnement habituel, par exemple : fabriquer du plastique, marcher sur la Lune ou faire disparaître une maladie épidémique. Toutefois, dans chaque cas, si l'homme a réussi dans son entreprise, c'est qu'il s'est plié aux lois préexistantes. Il n'a pu fabriquer du plastique qu'en respectant scrupuleusement les caractéristiques des matériaux utilisés, c'est-à-dire les caractéristiques des lois régissant la constitution de ces matériaux. De même, il n'a pu se rendre sur la Lune et y marcher que parce qu'il a su tirer parti de toutes les conséquences de la loi de la pesanteur. Enfin, s'il a réussi à éradiquer une maladie épidémique, c'est parce que ses traitements se sont pliés aux lois physiologiques, soit en modifiant le terrain sur lequel se développait la maladie, soit en altérant les possibilités destructrices des microbes.

Il est donc faux de penser que l'homme est devenu le maître de la nature, ou qu'il est parvenu à la vaincre, parce qu'il a réussi à obtenir un résultat en utilisant les possibilités qu'elle lui offrait. C'est dans ce sens que le philosophe anglais Francis Bacon (1561-1626) écrivait : *"On ne commande à la nature qu'en lui obéissant."*

Le désir de "donner une chance à la nature", formulé par de nombreuses associations qui ont pour but la sauvegarde de cette même nature, témoigne également d'une méconnaissance du caractère tout-puissant des lois naturelles. Effectivement, tout ce qui ne va pas dans le sens des lois, tout ce qui s'oppose à elles, est éliminé par la toute-puissance des lois elles-mêmes. Cette sélection entre ce qui ne vibre pas dans les lois - et qui, en conséquence, est moins fort et moins apte dans la lutte pour la vie - et ce qui, au contraire, est plus fort et plus apte parce qu'il agit dans les lois, est ce que l'on qualifie de "sélection naturelle". Celle-ci n'agit pas seulement, comme on le croit couramment, sur les plantes et les animaux, mais aussi sur l'homme. Or, par son ignorance des lois et son mode de vie de plus en plus éloigné des lois de la nature, l'être humain est bien plus à même d'être l'objet d'une sélection négative radicale que ne l'est la nature. L'élévation dramatique du nombre des maladies, malgré l'augmentation époustouflante des possibilités de soins, en est un signe avant-coureur. Les maladies - hélas toujours plus nombreuses - qui résultent de la perte des défenses immunitaires, ne sont-elle pas aussi l'expression de la perte de la capacité de se défendre dans la "lutte pour la vie" ?

Plutôt que de donner une "chance à la nature", l'homme ferait beaucoup mieux de se donner une chance à lui-même en s'efforçant de s'intégrer dans la logique des lois naturelles !

L'action promotrice des lois

En plus d'être parfaitement objectives dans leur manière d'enregistrer les faits et de rendre les sentences, en plus d'être immuables et toutes-puissantes, les lois sont toutes orientées vers une action promotrice. Elles favorisent tout ce qui est fondé sur elles, en poussant au développement et à l'épanouissement. Au niveau de la santé, par exemple, il suffit à l'être humain de manger en quantité raisonnable les aliments que la nature lui offre, de respirer l'air pur qu'elle lui prodigue, ainsi que de travailler et de se reposer de manière sensée, pour que son corps, en croissant et en se développant correctement, acquière une solide santé et une grande résistance face aux agressions.

Et tout cela, soulignons-le, sans qu'il ait à participer directement aux phénomènes organiques qui lui procure cet état.

Les forces actives et constructives des lois sont comme le courant d'un fleuve. Si nous nageons dans le sens du courant, nous sommes portés par sa force et nous progressons sans avoir à faire trop d'efforts. Deux forces travaillent ici dans la même direction : celle du courant, et la nôtre. Par contre, si nous choisissons d'aller à contre-courant, c'est-à-dire d'adopter un mode de vie anti-physiologique - ce qui nous est possible grâce à notre libre arbitre - le courant s'oppose à notre progression, et c'est la maladie. Il nous faut alors déployer beaucoup d'efforts (faire appel à tout un arsenal thérapeutique anti-symptomatique) pour nous retrouver malgré tout emportés par ce courant.

La maladie, des punitions ?

Par leurs différentes caractéristiques, les lois de la nature sont donc en état de rendre justice de façon parfaitement rigoureuse et juste. Mais peut-on dire pour autant que les maladies sont des punitions ? Nous ne le pensons pas. Les maladies ne sont pas des punitions mais les conséquences toutes naturelles et prévisibles qui résultent de la non-observance des lois de la santé. Ces conséquences sont d'ailleurs des aides inestimables, car si aucun signal d'alarme ne nous était jamais donné lorsque notre manière d'agir s'oppose aux lois, les toxines s'accumuleraient irrémédiablement jusqu'à ce que la mort nous surprenne, ignorants des dangers qui nous menaçaient.

Lorsqu'un enfant, que l'on a rendu attentif à la brûlure qui l'attend s'il touche la plaque chaude du four - décide malgré tout de la toucher, il se brûle. Ses brûlures ne sont nullement une punition pour n'avoir pas obéi aux avertissements, elles n'en sont que la conséquence. De même lorsque, par l'intermédiaire de notre corps (fatigue, douleurs, perturbations métaboliques, maladies aiguës), les lois nous informent que nous vivons en marge des lois de la santé, et que nous décidons de ne pas tenir compte de leurs avertissements, les maladies chroniques et dégénératives qui nous touchent alors ne sont pas des punitions, mais de simples conséquences.

Ces conséquences, c'est donc nous qui les avons engendrées et, de ce fait, nous en sommes responsables. Puisque nous sommes dotés du libre arbitre, nous aurions en effet tout aussi bien pu orienter notre vie différemment pour qu'il en résulte un bien-être physique et une solide santé.

Les maladies ne sont donc pas des punitions, ni des preuves d'un manque d'amour du Créateur ; elles sont le résultat de notre manque de connaissance des lois de la santé et de notre inconscience quant à la nécessité de les respecter. Chaque complication, chaque aggravation ou chaque récurrence, si douloureuse soit-elle, n'est qu'un témoignage supplémentaire de notre ignorance des lois.

Nous sommes les maîtres de notre destin

Loin d'être angoissante ou effrayante, une telle connaissance est des plus rassurantes, car elle signifie que ce qui nous arrive ne dépend ni des décisions arbitraires d'autrui, ni des caprices d'un destin aveugle, mais de nous. La situation est entièrement sous notre contrôle puisque, grâce à notre libre arbitre, nous pouvons modeler notre vie comme nous le désirons.

Ce qui vient d'être dit à propos des maladies est également vrai - et pour les mêmes raisons - pour tous les problèmes, conflits, discordes et luttes auxquels nous devons faire face dans notre vie familiale, sociale et professionnelle, ainsi que pour toutes les afflictions, épreuves ou misères, et

pour tous les revers, accidents, échecs ou "coups du destin" faussement attribués au hasard. Là encore, rien ne peut nous arriver que nous n'ayons engendré, activement ou passivement, par notre comportement.

Ce dont l'être humain a avant tout besoin pour être heureux et en bonne santé, c'est la connaissance des lois de la Création. Cette connaissance ne se limite pas aux lois de la physique et de la chimie, qui ont permis les progrès techniques, mais elle doit s'étendre aux grandes lois, ou grands principes, qui régissent toute notre existence d'êtres humains, aussi bien en ce qui concerne nos intuitions, nos pensées et nos aspirations les plus intimes, que nos actes.

Mais comment acquérir la connaissance des lois ?

L'observation des faits, petits et grands, dans la nature ou dans notre entourage, est un des moyens d'acquérir cette connaissance. En étant attentifs et en essayant de voir la logique qui se cache derrière les événements, il est possible de découvrir les lois qui les régissent.

L'expérience vécue est un autre moyen de parvenir à cette connaissance. Ici, il s'agit d'être conscients de l'action des lois sur nous en réfléchissant à la raison d'être de ce que nous vivons, de même qu'à la relation que les événements présents entretiennent avec ceux du passé, et en cherchant pourquoi certaines situations se répètent étrangement. Mieux on comprend le pourquoi des événements, plus on prend conscience de l'action des lois.

On peut aussi se référer à des ouvrages qui parlent des lois de la vie. Personnellement, nous prenons pour base une œuvre intitulée *Dans la Lumière de la Vérité, Message du Graal*, œuvre qui fut écrite dans la première moitié du 20^e siècle par un auteur allemand qui choisit pour nom de plume Abd-ru-shin.

C'est en utilisant différentes citations extraites de cette œuvre que nous allons maintenant répondre à une dernière question concernant les lois : celle de leur origine. En effet, comment se fait-il que des lois si parfaites existent ?

Chapitre 9 : De l'origine des lois

Face à la perfection des lois, nous ne pouvons que nous poser la question de leur origine.

Après ce qui vient d'être dit, il n'est plus nécessaire de s'attarder sur l'explication qui veut que le hasard soit à l'origine de cette perfection. La question reste donc ouverte.

Qui est l'auteur des lois ?

Certains parlent d'un principe directeur qui anime et organise tout ce qui existe, d'autres d'une force qui pousse à l'évolution. Mais qu'elle est donc cette force intelligente qui est à l'origine des lois parfaites ? Qui est l'auteur des lois de la Création ?

Cet auteur ne devrait-il pas avoir les mêmes caractéristiques que les lois qu'il a créées, c'est-à-dire être tout-puissant, éternel, juste, plein d'amour et parfait ? L'origine des lois n'est-elle pas le Créateur Lui-même, Dieu ? C'est ce que nous dit le Message du Graal : *"Ce que nous nommons lois de la nature est la Volonté créatrice de Dieu... Les lois naturelles sont les lois d'airain de Dieu, continuellement visibles aux yeux de tous, leur parlant avec insistance, témoignant de la grandeur du Créateur."* (Tome I, conférence 20)

Nous avons déjà tous entendu dire que Dieu est le Créateur de l'univers, mais avons-nous pris suffisamment conscience du fait qu'Il est aussi l'auteur des lois qui régissent la Création. Or, le Message du Graal nous révèle que Dieu est le Créateur de la nature et de ses lois, et que les lois sont l'expression de Sa Volonté.

Science et religion

Les croyants sont convaincus que Dieu est Amour et Justice, qu'Il est tout-puissant et éternel. Les scientifiques, de leur côté, constatent que la force qui anime l'univers est toute-puissante et immuable dans son action. Finalement, les croyants et les scientifiques ne parlent-ils pas de la même chose ?

"Si de nombreux adversaires de la foi ne veulent plus rien savoir aujourd'hui d'une Divinité, ceci ne peut rien changer aux réalités que j'ai citées" est-il écrit dans le Message du Graal. *"Ces gens n'ont qu'à laisser de côté le petit mot "Dieu" et se plonger sérieusement dans la science, alors ils trouveront exactement la même chose, mais exprimée en d'autres termes. N'est-il pas ridicule, dès lors, d'en discuter encore ?*

Aucun être humain ne peut ignorer les lois naturelles, personne ne pourrait aller contre leur courant. Dieu est la Force qui actionne les lois de la nature ; la Force que personne n'a encore saisie, que personne n'a vue, mais dont chacun est pourtant obligé journallement, à chaque heure, à chaque fraction de seconde même de constater les effets, de les ressentir intuitivement et de les observer, à condition qu'il veuille voir...

...N'est-ce pas de l'aveuglement que de s'y opposer obstinément alors que tout le monde, et jusqu'à ces négateurs intraitables eux-mêmes, confirment l'existence de cette Force et la reconnaissent ? Qu'est-ce donc qui les empêche de nommer Dieu cette Force qu'ils reconnaissent ? Est-ce une bravade puérile ? Ou bien une certaine honte de devoir avouer que, pendant tout ce temps, ils cherchaient obstinément à nier quelque chose dont l'existence leur était évidente depuis toujours ?

Sans doute rien de tout cela. La raison doit se trouver dans le fait que, de bien des côtés, l'on ne présente à l'humanité que des caricatures de la grande Divinité auxquelles lors d'une recherche sérieuse elle ne pouvait donner son assentiment." (Tome I, conférence 6)

De la sagesse de suivre les lois

Les croyants s'efforcent de respecter les Lois de Dieu, car ils savent que seul le respect de Sa Volonté - de Ses Lois - conduit au salut. De leur côté, les scientifiques respectent les lois de la nature dans leurs recherches et leurs réalisations techniques parce qu'ils savent que c'est le seul moyen de réussir dans leurs entreprises. Or, l'auteur du Message du Graal écrit :

"Que tu dises : je me soumetts volontairement aux lois existantes de la nature parce que c'est pour mon bien, ou que tu dises : je me conforme à la Volonté de Dieu qui se révèle dans les lois naturelles, ou : à la Force inconcevable qui meut les lois de la nature... quelle différence y a-t-il effectivement ? La Force est là et tu la reconnais, tu es obligé de la reconnaître parce que tu ne peux pas faire autrement dès que tu réfléchis quelque peu... et ainsi, tu reconnais ton Dieu, le Créateur !" (Tome I, conférence 6)

Ce que Dieu a dit et ce que Dieu fait

Les croyants se fondent sur les textes bibliques pour apprendre à connaître Dieu et Sa Volonté. Leur foi découle de l'étude de ces textes, alors que les scientifiques étudient la nature - c'est-à-dire la Création de Dieu, pour arriver à la conviction de l'existence des lois et de l'ordre naturel qui en découle. Or, de nombreux faits, qui sont établis comme certains par la science et dont l'authenticité peut être vérifiée par chacun, sont en opposition radicale avec ce qu'énoncent les dogmes religieux. Comment cela est-il possible ? Comment ce que Dieu a dit, c'est-à-dire la Parole, pourrait-il être en opposition avec ce que Dieu a fait, c'est-à-dire la Création ?

Les vérités religieuses ne peuvent être vraies que si elles sont en accord avec les lois de la Création. Tout ce qui ne l'est pas ne peut s'expliquer que par des erreurs de transmission ou d'interprétation. Il en va de même pour toutes les autres conceptions que nous avons de la vie et de nous-mêmes, et qui sont en opposition avec les lois de la Création. Elles sont fausses si elles ne s'insèrent pas dans la logique des lois.

Il est par conséquent indispensable de vérifier si les interprétations humaines des vérités religieuses sont en accord avec les lois naturelles. Comme nous le fait remarquer le Message du Graal :

"Vous n'honorez pas Dieu en croyant aveuglément en des choses qui sont incompatibles avec les Lois originelles de la Création !" (Tome I, conférence 14)

Certains croyants rétorqueront peut-être que rien n'est impossible à Dieu, qu'Il ne se laisse pas limiter par Ses Lois et que l'existence même des miracles montre qu'Il Lui est possible d'agir en dehors d'elles.

On ne peut que répondre à cela que bien des choses sont impossibles à Dieu, par exemple être injuste ou faire du mal ! Le mal que l'on peut voir autour de soi ne vient pas de Lui, mais il résulte des décisions erronées, c'est-à-dire opposées aux lois, que l'être humain a prises en se servant de son libre arbitre. D'autre part, l'affirmation que les lois de la Création pourraient limiter Dieu dans Son action, révèle une incompréhension fondamentale de la nature des lois. En effet, les lois de la Création expriment la manière dont Dieu veut que les choses se déroulent. Elles ne peuvent donc jamais s'opposer à Sa Volonté, puisqu'elles sont l'expression de cette Volonté !

Les miracles, une exception aux lois ?

Les miracles seraient-ils une exception ? Comme on les comprend généralement, ce sont des processus qui se déroulent en dehors des possibilités normales, donc en dehors des... lois. On les considère comme des actes de grâce tout particuliers qui témoignent de la bienveillance du Créateur envers certaines de Ses créatures.

Le fait que les miracles se déroulent en dehors des lois est contredit par l'affirmation du Christ Lui-même, qui fit, certes, de nombreux miracles, mais déclara aussi être venu "*non pour abolir les lois, mais pour les accomplir*" (Matthieu 5,17).

En réalité, les miracles sont des processus qui se déroulent en parfaite conformité avec les lois. Leur caractère inhabituel s'explique par l'intensité de la force nécessaire à leur réalisation et la rapidité inaccoutumée avec laquelle l'événement se déroule. Mais l'impossible - c'est-à-dire l'événement en dehors des lois - ne devient pas possible pourtant !

Le processus nécessaire à la guérison peut être enclenché et se trouver soudain accéléré et intensifié grâce à la présence du Fils de Dieu ou d'un être élu à cet effet, de sorte que des aveugles ou des paralytiques recouvrent la vue ou leur liberté de mouvements. La guérison, cependant, ne peut avoir lieu que si la maladie est guérissable, non pas d'après les possibilités de la médecine d'alors ou d'aujourd'hui, mais d'après les possibilités qu'offrent les lois de la nature. Quelqu'un qui a les yeux crevés ne recouvrera jamais la vue, pas plus qu'un unijambiste ne verra jamais sa jambe repousser, car de tels événements sortiraient des limites du possible.

Le caractère surnaturel - et donc en apparence en dehors des lois - des miracles concernant les résurrections de morts perd aussi son mystère si l'on considère que l'être humain n'est pas en vie parce que son corps fonctionne, mais parce que la présence de l'esprit immatériel dans le corps permet à celui-ci de fonctionner. Lorsque le décès survient, le lien qui relie l'esprit (l'âme) au corps, met plusieurs jours à se rompre.

La résurrection d'un mort, c'est-à-dire le rappel de l'esprit dans le corps, n'est donc possible que pendant la période durant laquelle ce lien subsiste, mais pas au-delà. Pendant ce court laps de temps, l'organisme ne s'est pas encore suffisamment modifié pour rendre impossible la réintégration de l'esprit dans le corps, mais cette réintégration ne peut avoir lieu que grâce à un apport de force bien particulier dispensé par la personne qui fait le miracle. Il est d'ailleurs significatif que les miracles concernant les résurrections relatées dans la Bible ont tous eu lieu dans les quelques jours qui suivirent le décès, mais jamais des semaines ou des mois après.

La multiplication des pains, par contre, est un événement impossible à réaliser, car les lois naturelles ne permettent pas à un pain d'être transformé en des milliers de pains, même avec un apport de force particulier. Il s'agit ici d'une confusion entre le pain terrestre et le pain spirituel. Le Christ pouvait certes nourrir 5000 auditeurs de pain spirituel - c'est-à-dire de Sa Parole - mais pas de 5000 pains terrestres fabriqués à partir de cinq pains !

La perfection comme critère du vrai

Que le Créateur agisse toujours d'après Ses Lois et ne puisse pas agir de manière arbitraire n'est pas une preuve de petitesse ou d'imperfection. C'est le contraire qui le serait ! S'Il devait modifier Ses Lois ou les transgresser pour agir, cela signifierait qu'elles ne sont pas parfaites. Cependant, si Ses

Lois n'étaient pas parfaites, ce serait une preuve que Lui non plus n'est pas parfait, ce qui, bien évidemment, n'est pas possible : Dieu est parfait, sinon Il ne serait pas Dieu !

C'est donc un précieux conseil que nous donne l'auteur du Message du Graal : "*Accordez à Dieu l'honneur de la Perfection ! Vous y trouverez alors la clé des énigmes non résolues de toute existence.*" (Tome I, conférence 20)